

Pierre Joye

La crise sidérurgique



Table ronde

**Et le théâtre
destiné
aux enfants ?**

J.-M. Rosier

**Politique
et bandes
dessinées**

CAHIERS MARXISTES

revue mensuelle

Nouvelle série — N° 41 (60)

9^{me} année — janvier 1978

Sommaire

Pierre Joye La crise sidérurgique	p. 1
J.-M. Rosier Politique et bandes dessinées	p. 13
Table Ronde Problèmes du théâtre destiné à l'enfance et à la jeunesse	p. 22
Jean Lemaître L'information radiophonique, simple affaire de bon sens ?	p. 30
En diagonale	p. 37
Courrier des lecteurs	p. 43
Revue des revues	p. 45

Comité de patronage : Edmond Dubrunfaut, Robert Dussart, René Noël, Willy Peers,
Roger Somville, Jean Terfve

Comité de rédaction : Jacques Aron, Jean Blume, Francis Chenot, Augustin Duchateau,
Serge Govaert, Pierre Joye, Rosine Lewin, Jacques Moins, Jacques Nagels, Claude
Renard, Christian Vandermotten, Jean-Paul Vankeerberghen, Benoît Verhaegen.

Rédacteur en chef : Rosine Lewin

Edité sous le patronage de la Fondation Joseph Jacquemotte

La crise sidérurgique

La crise sidérurgique n'est pas seulement conjoncturelle. C'est une crise structurelle particulièrement grave, car le recul de la production d'acier est nettement supérieur à celui de l'ensemble de l'activité industrielle dans la plupart des pays capitalistes.

Cela apparaît tout spécialement en Belgique. Après avoir fortement diminué en 1975 (— 10 % environ), le volume total de la production industrielle est par la suite remonté à peu près au niveau atteint auparavant. Dans la sidérurgie, par contre, non seulement la baisse de la production a été beaucoup plus forte (près de 29 % en 1975) mais la situation ne s'est pas redressée par la suite et un nouveau recul s'est produit en 1977 (7,6 % de moins qu'en 1976 pendant les neuf premiers mois).

L'industrie sidérurgique a connu une croissance rapide depuis le début du siècle. A la veille de la première guerre mondiale, la production totale d'acier brut dans le monde était déjà de 75 millions de tonnes. Le maximum de l'entre-deux guerres fut atteint en 1929 avec 120 millions de tonnes, et le cap des 200 millions de tonnes fut franchi en 1950. Le rythme de croissance s'est ensuite accéléré et la production d'acier augmenta de deux fois et demie de 1955 à 1974, passant de 270 millions à 710 millions de tonnes. A partir de 1975, la production baissa toutefois fortement dans tous les pays capitalistes traditionnellement gros producteurs.

La crise de la sidérurgie n'est pourtant pas une crise de l'acier dont l'usage semble devoir continuer à s'accroître dans les prochaines décennies.

La production d'acier continue du reste à augmenter de façon régulière en Union soviétique et dans les autres pays socialistes.

Dans le monde capitaliste, par contre, la situation se présente de façon très différente selon les pays. La production a fortement diminué en Europe occidentale et aux Etats-Unis et reculé dans une mesure moindre au Japon. Mais elle tend à augmenter chez une série de « nouveaux producteurs » : Brésil, Afrique du Sud, Corée du Sud, etc.

PRODUCTION D'ACIER BRUT (en millions de tonnes) :

	1955	1974	Neuf premiers mois		
			1976	1976	1977
Belgique	5,9	16,2	12,1	9,2	8,5
Allemagne fédérale	24,5	53,2	42,4	32,9	29,6
France	12,6	27,0	23,2	17,2	16,8
Italie	5,4	23,9	23,4	17,4	17,5
Pays-Bas	1,0	5,8	5,2	3,8	3,8
Luxembourg	3,3	6,5	4,6	3,5	3,2
Royaume-Uni	20,1	22,5	22,4	16,7	15,7
Europe des Neuf	73,0	155,6	134,0	101,1	95,6
Etats-Unis	108,7	135,3	118,9	90,0	85,9
Japon	9,4	117,0	107,4	78,7	77,4
Brésil	1,0	7,5	9,2	6,9	8,3
Afrique du Sud	1,5	5,8	7,2	5,3	5,5
Corée du Sud	0,0	1,9	3,5	2,4	3,0
Union Soviétique	45,3	136,2	147,0	—	—
Monde	270,0	710,0	652,0	—	—

Si la crise sidérurgique touche les principaux producteurs capitalistes, elle est particulièrement grave en Belgique, où la baisse de la production est plus forte que dans la plupart des autres pays.

DIMINUTION DE LA PRODUCTION :

	1976-1974 %	Neuf premiers mois	1977-1976 %
Belgique	— 25,3	—	7,6
Europe des Neuf	— 13,9	—	5,4
Etats-Unis	— 12,1	—	4,6
Japon	— 8,2	—	1,6

Cet article se fixe pour but de rechercher pourquoi la Belgique est plus gravement atteinte par la crise sidérurgique. Cet examen préalable est nécessaire pour déterminer quelles mesures doivent être prises pour assurer la survie d'une industrie qui occupe encore quelque 55.000 travailleurs.

UNE INDUSTRIE HYPERTROPHIEE

La Belgique est, avec le Luxembourg, le pays qui produit le plus d'acier par habitant : plus de 1.600 kilos en 1974, alors que les Etats-Unis, en produisaient 660 kilos et l'Union soviétique 560 kilos. Mais la plus grande partie de l'acier produit en Belgique est destinée à l'exportation. La consommation apparente d'acier brut par tête d'habitant représente seulement les deux tiers de celle des Etats-Unis et elle est même légèrement inférieure à celle de la moyenne

de la CEE. Ceci parce que la Belgique compte proportionnellement moins d'industries consommatrices d'acier.

Les expéditions destinées au marché national représentent seulement un cinquième de la production en Belgique. Elles en constituent 90% en Italie, 82 % en Grande-Bretagne, 70 % en Allemagne fédérale, 67 % en France.

La dépendance excessive de la sidérurgie belge à l'égard des débouchés extérieurs aurait dû inciter à attacher une importance primordiale au développement d'industries consommatrices d'acier, mais les groupes financiers qui contrôlent la sidérurgie n'ont pas fait cet effort.

Il y a longtemps qu'on le sait. Voilà près de vingt ans déjà, une étude effectuée à l'initiative de l'Institut de Recherches Economiques et Sociales de l'Université de Louvain en souligna la nécessité en constatant que « *comme la limitation des ressources impose un choix quant à la direction et l'ampleur des investissements, en Belgique, l'hypertrophie de la sidérurgie par rapport aux besoins intérieurs a probablement freiné l'expansion des fabrications métalliques* » (1).

Les investissements effectués depuis lors dans la sidérurgie ont permis de doubler largement la production d'acier, mais le même effort n'a pas été fait pour développer les industries consommatrices d'acier à un rythme permettant d'assurer des débouchés suffisants à l'industrie sidérurgique.

Bien que les fabrications métalliques occupent près de six fois plus de travailleurs, les investissements qui y sont effectués dépassent à peine ceux dont bénéficie la sidérurgie. De 1970 à 1976, le total des investissements ayant bénéficié des avantages prévus par les lois d'expansion économique ont atteint 130 milliards de francs dans la sidérurgie et 148 milliards dans les fabrications métalliques. Et les crédits que la SNCI a octroyés aux entreprises métallurgistes de base (20,18 % du total au 31 décembre 1976) dépassent même ceux accordés aux fabrications métalliques (12,42 % du total).

DEPENDANCE CROISSANTE A L'EGARD DES EXPORTATIONS

L'étroitesse du marché national est une des raisons de la vulnérabilité de la sidérurgie belge. « *Nos usines, qui livrent 80 % de leurs produits en dehors du marché national, ne possèdent pas de débouchés aussi réguliers que ceux dont disposent des sidérurgistes ayant un marché national beaucoup plus vaste* » (2).

Or, cette dépendance à l'égard des débouchés extérieurs s'est accentuée au cours des vingt dernières années. La part de la production sidérurgique écoulee sur le marché intérieur est passée d'un tiers à un cinquième seulement. Par contre, la part de la production destinée aux autres pays de la Communauté européenne a plus que doublé.

(1) C. Reuss, E. Koutny et L. Tychon. « Le progrès économique en sidérurgie ». Louvain-Paris, 1960, p. 37.

(2) Rapport du Groupement des Hauts Fourneaux et Aciéries. 1975.

EXPEDITIONS

	1954 %	1958 %	1968 %	1974 %	1976 %
Marché intérieur	33,5	27,1	22,5	19,5	21,1
Autres pays CECA	23,5	21,9	51,4	50,1	57,4
Pays tiers	43,0	51,0	26,1	30,4	21,5

L'activité de la sidérurgie belge dépend dès lors dans une mesure croissante des commandes ouest-allemandes et françaises. Or, l'Allemagne fédérale et la France sont elles-mêmes de gros producteurs et leurs achats à l'étranger diminuent fortement en cas de baisse de la conjoncture. M. Charles Huriaux, jusqu'à récemment administrateur-directeur général de Cockerill, le souligne : « *Pourquoi la Belgique a-t-elle reculé de l'ordre de 30 % au point de vue production ? Nous sommes très exportateurs vers les pays du Marché commun. La production ralentissant, il se passe une contraction des achats à l'extérieur parce que le nationalisme joue. Le Marché commun existe, mais nous savons bien ce qui se passe avec les constructeurs d'automobiles français et allemands, le nationalisme est toujours là* ». (3)

Au cours d'une conférence tenue à Liège (3 novembre 1977), M. Julien Charlier, le nouveau directeur général de Cockerill, a du reste fait état d'« accords secrets » en vertu desquels l'industrie allemande de l'automobile se serait engagée à acquérir 85 % de ses besoins en acier de source allemande. En guise de réponse, les sidérurgistes allemands se sont bornés à expliquer que « *comme la plupart des producteurs allemands d'acier se sont adaptés techniquement aux exigences devenues fort spécifiques de l'industrie automobile* », il est normal qu'« *existe dès lors une coopération fort étroite entre techniciens de la construction d'autos et spécialistes de l'acier en vue de fournir "de l'acier sur mesure", pareille complaisance avec les exigences d'un gros client n'étant possible que si celui-ci achète d'importantes quantités du produit sidérurgique allemand* » (4).

Ajoutons que le rapport McKinsey constate également que « *les ventes importantes que l'UEBL réalise sur le marché de la CEE, à savoir en France, en Allemagne et aux Pays-Bas, ne sont pas aussi attrayantes que des ventes réalisées dans ces mêmes pays par les forges nationales... Les entreprises de l'UEBL sont généralement considérées comme étrangères dans les autres pays de la CEE : prime de pénétration; prix de vente inférieur à celui des forges nationales; impossibilité de devenir le premier ou le second fournisseur chez les grands utilisateurs* »(5).

UNE MEDIOCRE GAMME DE PRODUITS

Une autre faiblesse de la sidérurgie belge est la gamme de ses produits. Près des deux tiers de ceux-ci sont destinés à l'industrie des biens d'équipement, à la construction navale et au bâtiment, débouchés où la demande a fléchi à des degrés divers. Par ailleurs,

(3) 2ème Congrès des économistes belges de langue française. Liège, 5/6 novembre 1976. Actes. C 1, p. 36.

(4) « L'Echo de la Bourse », 8 novembre 1977.

(5) « Le Soir », 10 novembre 1977.

elle produit fort peu d'aciers spéciaux : 3 % du total de sa production, contre 11 % en Grande-Bretagne, 14 % en France, 17 % en République fédérale, 19 % en Italie et 24 % en Suède en 1976.

Dans une étude consacrée à la *sidérurgie belge face aux mutations mondiales*, M. Christian Ghymers, aspirant au Fonds national de la Recherche scientifique, a montré que sa « spécialisation » dans la fabrication de produits peu élaborés rend la sidérurgie belge plus vulnérable que celles des autres pays de la CEE, tout particulièrement que l'industrie sidérurgique ouest-allemande.

« La définition de la sidérurgie, explique-t-il, a évolué au cours du temps pour intégrer, tout comme dans la réalité industrielle, des stades d'élaboration ultérieurs à la seule fabrication de fonte et d'acier brut... Ces produits « finis » pour la sidérurgie sont en réalité des demi-produits pour l'industrie des fabrications métalliques situées en aval. Cette évolution vers des produits plus élaborés constitue le noyau du problème de la sidérurgie belge comme d'ailleurs de toute économie de vieille industrialisation face aux mutations internationales et aux redistributions du travail qui s'ensuivent ».

Dès lors, quand on analyse les exportations, « il faut aussi considérer les *échanges indirects* d'acier, c'est-à-dire ceux portant sur l'acier inclus dans des produits plus élaborés, provenant des industries transformatrices. Dans ce dernier cas, l'exportation présente l'avantage de cumuler la valeur ajoutée du stade acier à celle du stade suivant d'élaboration et ainsi de s'inscrire dans la ligne du progrès économique à long terme ».

Si on envisage seulement les produits bruts ou demi-finis, c'est l'Union économique belgo-luxembourgeoise qui exporte le plus gros pourcentage de sa production. Par contre, si on considère les exportations *indirectes* d'acier incluses dans les produits plus élaborés, « le panorama est radicalement différent... L'UEBL est l'avant-dernière sur le marché des produits plus élaborés, tant en exportations absolues que nettes. C'est l'Allemagne qui possède les avantages comparatifs les plus marqués » (6).

« L'Allemagne a suivi un chemin différent du nôtre », constate M. Ghymers. « Elle s'est tournée rapidement vers les échanges *indirects* d'acier, c'est-à-dire que sa sidérurgie lui sert de plus en plus de fournisseur d'input à sa propre industrie de fabrications métalliques et qu'elle exporte donc ensuite un produit beaucoup plus élaboré, c'est-à-dire que ses valeurs à l'exportation sont supérieures aux nôtres. Nous nous sommes concentrés dans un secteur particulièrement vulnérable et nous sommes devenus les fournisseurs du secteur de fabrications métalliques de nos partenaires du Marché commun » (7).

LA CONCURRENCE DES « NOUVEAUX PRODUCTEURS »

La place qu'y tiennent les fabrications relativement simples rend la sidérurgie belge très vulnérable sur un marché international en pleine mutation où des pays comme le Japon, l'Espagne et l'Afrique

(6) Revue « Etudes et Expansion », Liège, N° 269, septembre 1976.

(7) 2ème Congrès des Economistes belges de langue française. Actes C 1, pages 27/28.

du Sud s'efforcent de compenser la faiblesse de leur demande intérieure, en même temps qu'y apparaissent une série de « nouveaux producteurs », dont le Brésil, l'Australie et la Corée du Sud.

Cela a provoqué « un effondrement de nos exportations dans des pays d'outre-mer tels que l'Amérique du Nord et le Moyen-Orient qui, jusqu'en 1974, étaient des débouchés traditionnels de la sidérurgie belge » (8). Les exportations vers les pays tiers ont en effet diminué de près de moitié de 1974 (3.958.000 tonnes) à 1976 (2.047.000 tonnes).

En même temps, la concurrence de produits étrangers se fait de plus en plus sentir sur le marché intérieur. De 1970 à 1974, la sidérurgie belge couvrait de 55 à 60 % de la consommation appa-
rente. Elle n'en couvre plus que 47,5 % en 1975 et 44 % en 1976.

On est arrivé ainsi à une situation paradoxale : plus de la moitié de l'acier utilisé en Belgique, pays producteur d'acier par excellence, est importé : des autres pays de la CECA ou de pays tiers.

La concurrence étrangère est particulièrement sensible pour les produits simples : ronds à béton fournis par les mini-usines italiennes, les Bresciani, aciers marchands et tôles fortes offerts par les « nouveaux producteurs ».

Les importations en provenance de pays tiers (c'est-à-dire extérieurs au Marché commun) augmentent rapidement au point d'atteindre 1.005.000 tonnes en 1976, soit exactement la moitié de la production belge écoulee sur le marché national.

INVESTISSEMENTS ET PERTES D'EMPLOIS

Des investissements énormes ont été effectués dans la sidérurgie belge : près de 160 milliards de francs en vingt ans (de 1957 à 1976), dont près de 85 milliards au cours des sept années 1970-1976, soit 12 milliards de francs par an en moyenne.

Ces investissements n'ont pas seulement permis d'accroître les capacités. Ils ont aussi permis d'effectuer des économies sur la consommation de matières premières et d'énergie : l'utilisation de coke par tonne d'acier brut produit a pu être réduite de 615 à 545 kilos de 1962 à 1975. Et ces investissements ont également permis de tripler le volume de la production en vingt ans sans augmenter beaucoup le nombre de travailleurs.

EMPLOI (au 31 décembre) ET PRODUCTION :

	Ouvriers	Employés, techniciens et cadres	Total	Production d'acier brut (x 1.000 t.)
1954	47.375	6.856	54.231	4.956
1960	52.325	7.976	60.301	7.081
1970	49.281	9.713	58.994	12.505
1974	52.323	10.174	62.497	16.150
1976	45.375	9.658	55.033	12.099

(8) Extrait d'une étude confidentielle du Groupement des Hauts Fourneaux et Aciéries publié par « La Cité », 31 mars 1977.

Depuis lors, le nombre d'emplois a encore diminué. A Cockerill, par exemple, plus de 2.000 départs par préretraite volontaire ont eu lieu l'année dernière de sorte que l'effectif de la société — filiales exclues — est passé de 36.500 personnes fin 1974 à environ 28.000 personnes fin 1977 (9).

L'ACIER BELGE EST-IL CONCURRENTIEL ?

Malgré ces investissements massifs et l'accroissement considérable de la productivité, la sidérurgie belge n'est pourtant par parvenue à conserver son rang au sein de la CECA (11,2 % de la production en 1955, 12 % en 1974, 10,8 % en 1976), encore moins à l'échelle mondiale (2,2 % de la production mondiale en 1955, 2,3 % en 1974, 1,8 % en 1976).

Car il ne suffit pas d'investir beaucoup, il faut le faire à bon escient. Cela ne semble pas avoir toujours été le cas en Belgique car, en dépit des milliards qui y ont été engloutis, la sidérurgie belge est *techniquement* déficiente.

Les chiffres en témoignent. En 1976, la production annuelle moyenne par ouvrier était de 268 tonnes en Belgique, de 321 tonnes aux Etats-Unis, de 515 tonnes au Japon.

En ce qui concerne les principales usines, elle atteignait

206 tonnes à Cockerill	210 tonnes à Thy-Marcinelle
225 tonnes à Usinor	248 tonnes à ARBED
255 tonnes à National Steel	326 tonnes à Hainaut-Sambre
358 tonnes à Sidmar	370 tonnes à Thyssen
524 tonnes à Nippon Steel	

L'INCOHERENCE DES INVESTISSEMENTS

Les groupes financiers qui contrôlent la sidérurgie belge portent la responsabilité de son retard technique et de son incapacité à s'adapter aux mutations survenues sur le marché de l'acier.

Une étude récente de la Kredietbank le constatait avec raison : « *La spécialisation de plusieurs sociétés en produits qui peuvent facilement être fabriqués par de nouveaux producteurs pose le problème de l'efficacité de la gestion* » (10).

Les rivalités opposant les différents groupes ont toujours empêché les mises en œuvre d'une politique rationnelle de modernisation et la coordination nécessaire des investissements. Les observateurs les plus lucides l'avaient déjà constaté, il y a près de vingt ans, pour les investissements effectués au lendemain de la guerre : « *Depuis 1945, les entreprises ont grandi sur place. Leur équipement a été modernisé, remplacé ou complété par des installations supplémentaires. Les investissements ont été faits d'après les possibilités financières des différentes entreprises et en vertu de décisions prises au niveau des conseils d'administration, non en vertu de plans élaborés au niveau de l'industrie ou de l'économie nationale* » (11).

(9) Interview de J. Charlier à « L'Echo de la Bourse », 24 novembre 1977.

(10) Bulletin hebdomadaire de la Kredietbank, 30 septembre 1977.

(11) C. Reuss, E. Koutny et L. Tychon, op. cit., p. 279.

La formation des grands complexes qui dominent aujourd'hui l'industrie sidérurgique résulte moins du souci de développer celle-ci de façon rationnelle que de la volonté des différents groupes financiers de renforcer leurs positions.

Cela a souvent conduit à regrouper des usines qui n'étaient pas forcément complémentaires — et qui étaient parfois très éloignées les unes des autres — à la suite d'une longue série de fusions et d'absorptions.

Cockerill a absorbé tour à tour Angleur-Athus (1945), Ougrée-Marihaye (1955), Sambre-et-Escaut (1957), La Providence (1966) et l'Espérance-Longdoz (1970). De même, *Hainaut-Sambre* (issue de la fusion de la Métallurgique du Hainaut et de Sambre et Moselle en 1955), *Thy-Marcinelle* et *Monceau* (issue de la fusion des Forges de Marcielle et des Aciéries et Minières de la Sambre) et les *Laminoirs du Ruau* se sont regroupés sous l'égide du groupe Frère-Cobepa pour former le « triangle de l'acier » carolorégien.

Cette succession de fusions d'usines et d'ateliers disparates n'était pas de nature à doter la sidérurgie belge d'unités de production répondant aux exigences actuelles. D'autant moins que les milliards investis dans ces entreprises mal équilibrées ne s'inscrivaient pas dans un plan d'ensemble d'envergure suffisante. « *Les sociétés belges ont réalisé d'importants programmes de modernisation, mais ils se résumaient trop souvent à adapter l'outil ancien plutôt que de le remplacer* » (12)

C'est parce qu'ils ont agi autrement et qu'ils n'ont pas hésité à construire d'emblée des unités de très grande dimension que les sidérurgistes japonais ont acquis une telle avance dans le domaine de la productivité. « *Un haut fourneau d'une capacité supérieure à 2.000 m³ suppose des connaissances technologiques poussées. Un haut fourneau de grande capacité consomme en outre moins de coke et favorise par conséquent la productivité. Or 51,4 % des hauts fourneaux japonais atteignent cette capacité et 15,3 % d'entre eux dépassent même 4.000 m³. En Europe, deux hauts fourneaux seulement atteignent cette capacité et aucun en Belgique.* » (13).

DOUBLES EMPLOIS ET GACHIS TECHNOLOGIQUE

Au moment où il assumait les fonctions de directeur général de Cockerill, il y a un peu plus d'un an, M. Julien Charlier tint à dresser un état des lieux. La description que la brochure qu'il fit diffuser dans ce but donne de la plus grande entreprise sidérurgique du pays est significative. « *Le groupe Cockerill dispose d'outils de qualité. Mais il ne manque pas aussi d'installations anciennes ou peu performantes. Elles se situent surtout, en sidérurgie, aux premiers stades de la chaîne de fabrication. C'est à ce niveau que l'on trouve, provenant de fusions successives, un trop grand nombre d'installations parallèles dans des sites différents : 5 cokeries, dont 3 à Liège — 5 sites de hauts fourneaux, dont 3 à Liège — 6 aciéries, dont 3 à Liège. Ces installations portent le poids de*

(12) « *L'Echo de la Bourse* », 24 août 1977.

(13) Bulletin hebdomadaire de la Kredietbank, 30 septembre 1977.

l'histoire : elles se sont développées progressivement sur des espaces de plus en plus encombrés. Des équipements modernes ont dû être imbriqués, au mieux, aux installations existantes dans des sites anciens. L'investissement en a été plus coûteux et l'agencement général moins rationnel » (14).

Cette brochure critique sévèrement la fusion, réalisée en 1970, de Cockerill et de l'Espérance-Longdoz, fusion effectuée « sans étude stratégique suffisante, sans évaluation de la rentabilité de l'ensemble », de sorte que « beaucoup pensent que l'essentiel des problèmes de Cockerill est issu de cette fusion mal conçue, mal étudiée ».

A l'époque où Cockerill absorba l'Espérance-Longdoz, le ton était différent. M. Paul Renders, le directeur de la Société Générale qui présidait alors le conseil d'administration de Cockerill, proclama que le plus bel avenir était assuré au nouveau complexe qui venait d'être créé : « Sa compétitivité et sa rentabilité seront d'autant mieux assurées que cet ensemble sidérurgique formera un tout homogène bien équipé. Notre société aura la taille qu'exigent les progrès technologiques. Dotée d'outils neufs et puissants, présentant un éventail de produits sidérurgiques absolument complet, elle possède les promesses d'une expansion harmonieuse, équilibrée... » (15).

Il fallut un certain temps, semble-t-il, pour que les dirigeants de ce « tout homogène » s'aperçoivent que l'absorption de l'entreprise de Chertal enlevait le plus clair de son intérêt à la participation acquise par Cockerill dans Sidmar pour que celle-ci exécute ses commandes d'acier plat de grande largeur. L'Espérance-Longdoz était en effet dotée d'un train à larges bandes qui travaillait seulement à 50 % quand la participation dans Sidmar fut vendue en 1975.

Cockerill tout comme Sidmar a des liens étroits avec la Société Générale mais le patronage d'un même groupe financier n'incite pas toujours les entreprises qui gravitent dans son orbite à unir leurs efforts. Il est arrivé que la Compagnie Maritime Belge acquière des cargos et des minéraliers à l'étranger plutôt que de passer commande à Cockerill Yards. De leur côté, les Cockerill Yards ont récemment préféré s'approvisionner en tôles fortes provenant de la Corée du Sud plutôt que de les acheter à Cockerill.

CHACUN POUR SOI

La situation désastreuse de la sidérurgie belge n'est pas imputable à une incompétence particulière, congénitale en quelque sorte, de ses dirigeants. Elle est la résultante d'une politique — plus exactement d'une absence de véritable politique — qui porte la marque d'options prises dans le passé. Née à une époque où la Belgique disposait d'avantages naturels (minéral de fer dans le pays, puis dans des bassins proches, et charbon cokéifiable à bon marché) et de débouchés en progression rapide (l'âge du chemin de fer), la sidérurgie belge n'a pas su s'adapter à des conditions

(14) « Le défi pour un nouveau Cockerill. »

(15) Discours à l'assemblée générale des actionnaires de Cockerill, 29 juin '70.

profondément transformées. Alors que le seul atout qui lui reste est l'existence d'une main-d'œuvre particulièrement qualifiée, elle a continué à produire des fabrications simples qui peuvent être produites partout. En même temps qu'elle lui permettait de trouver un second souffle en lui ouvrant de nouveaux débouchés, l'ouverture du Marché commun accentua son hypertrophie et sa dépendance à l'égard des marchés extérieurs en même temps qu'elle masqua sa faiblesse structurelle.

S'orientant toujours plus vers une exportation en pleine expansion, les entreprises s'efforcèrent surtout d'accroître leurs capacités, développant leurs investissements parce que cela semblait la seule façon de préserver la valeur des capitaux déjà investis et de consolider leurs positions vis-à-vis de leurs concurrents des autres régions.

M. Charlier le reconnaît : « *Notre industrie souffre gravement aujourd'hui de surcapacités résultant de la gestion paroissiale des investissements. Hier, chacun voulait « son » train à bandes, « son » train à froid, « son » train à fil sans guère se soucier des engins qui existaient déjà chez le voisin, non plus que des capacités réelles d'absorption du marché* » (16).

Si M. Charlier se montre très lucide quand il s'agit des erreurs de ses prédécesseurs, il ne semble pas en tirer plus de leçons que ne le font les autres « grands patrons » de la sidérurgie. Car les « programmes de restructuration » que ceux-ci proposent aujourd'hui s'inscrivent dans une perspective qui rappelle fâcheusement le passé.

Cockerill envisage une restructuration axée sur le développement des produits plats (tôles) et des aciers spéciaux comprenant la construction d'un nouveau haut fourneau à Seraing et la modernisation des aciéries et des trains de laminage.

Le programme optimal élaboré par M. Albert Frère comporte la construction du laminoir à froid pour la production de tôles fines Carfold, de l'aciérie électrique Carlec et d'un nouveau haut fourneau à Hainaut-Sambre.

Et Sidmar envisage la construction d'un troisième haut fourneau et d'un troisième laminoir à froid.

Tout cela sans aborder le problème d'une concertation pourant nécessaire puisque le succès des programmes mis en œuvre dépendra forcément des possibilités d'écouler les quantités envisagées de produits plats.

REORIENTER LES EXPORTATIONS ?

Car le temps n'est plus où le président du Comité de la sidérurgie belge, le baron van der Rest, évoquait la probabilité d'une production mondiale d'acier de 900 millions de tonnes en 1980 en affirmant que « *la même tendance à l'accroissement se maintiendra dans la CEE où les possibilités de développement sont également loin d'être épuisées* » (17).

(16) Interview à « L'Echo de la Bourse », 24 novembre 1977.

(17) Agefi du 10 novembre 1970.

Les maîtres de forges ont dû reviser leurs prévisions. Les projets d'installations nouvelles établis en 1974 par l'I.I.S.I. (International Iron and Steel Institute) ont été réduites de 40 %. Et pour la sidérurgie ouest-européenne, dont les capacités ont seulement été utilisées à 60 % en moyenne en 1977, les perspectives de croissance sont d'autant plus réduites que les exportations nettes de la CEE risquent fort de ne pas dépasser leur niveau actuel de si tôt à cause de la concurrence des « nouveaux producteurs ».

Cela pose des problèmes aigus à la sidérurgie belge dont le développement s'est effectué en tablant surtout sur l'accroissement des exportations.

A l'heure actuelle, près des trois quarts de ses exportations sont destinées aux autres pays de la CEE. En 1976, 73 % du total de nos exportations d'aciers ordinaires (5.477.000 tonnes) étaient destinées à des pays de l'Europe des Neuf, 23 % seulement (2.047.000 tonnes) à des « pays tiers ».

Cette dépendance excessive envers les débouchés offerts par nos partenaires du Marché commun incite à envisager une réorientation fondamentale de notre commerce de l'acier. C'est dans cette perspective qu'il a été proposé de conclure des contrats à long terme avec les pays socialistes et des accords de coopération comprenant des contrats d'approvisionnement avec les pays en voie de développement.

Cela permettrait d'assurer un développement plus régulier et mieux équilibré de nos exportations mais il ne faut pas se cacher qu'il sera très difficile d'aboutir à des résultats tangibles dans ce sens, tout au moins aussi longtemps que la gamme de produits fournis par la sidérurgie belge restera ce qu'elle est.

En ce qui concerne l'Union Soviétique, des contrats conclus avec la firme *Scaldia-Volga* ont permis à *Sidmar* d'exporter depuis 1971 des tonnages assez importants de tôles fines : 240.000 tonnes en 1976 et en 1977. Ces tôles sont destinées à fabriquer la carrosserie des voitures soviétiques de sorte que les Lada, Volga et Moskvitch importées chez nous contiennent parfois de la tôle provenant de *Sidmar*.

De tels accords ont l'avantage de stabiliser les débouchés. Le rapport 1976 du *Groupe des Hauts Fourneaux* souligne que « l'existence de contrats avec l'URSS a permis de maintenir nos fournitures dans les pays de l'Est au niveau de 1975 » alors que de nombreux marchés de grande exportation avaient dû être abandonnés.

Il semble toutefois douteux qu'on puisse aller très loin dans cette voie car la production d'acier augmente à un rythme régulier aussi bien en URSS, qui est aujourd'hui le premier producteur mondial, que dans la plupart des autres pays socialistes qui sont de plus en plus en mesure de satisfaire complètement leurs besoins dans ce domaine et même de prendre eux-mêmes place dans les rangs des exportateurs.

Dès maintenant, la *Pologne* et la *Tchécoslovaquie* concurrencent les producteurs ouest-européens sur leur propre terrain et les importations d'acier de la CEE provenant des pays de l'Est sont

passés d'une moyenne mensuelle de 92.000 tonnes pendant les huit premiers mois de 1974 à une moyenne de 216.000 tonnes pendant la période correspondante de 1977.

Avec les pays en voie de développement, le problème se pose autrement mais il n'apparaît pas plus facile à résoudre.

En ce qui concerne les pays fournisseurs de minerai (18) avec lesquels il serait en principe possible de conclure des contrats d'approvisionnement à long terme, tout porte à croire qu'ils n'accepteront plus longtemps de se borner à fournir des matières premières destinées à leur être revendues beaucoup plus cher sous forme d'acier.

VERS UNE REDISTRIBUTION DES CARTES

On assiste effectivement depuis quelques années à l'apparition d'un nombre croissant de « nouveaux producteurs » qui entendent obtenir leur part du marché : la Corée du Sud, l'Afrique du Sud, l'Australie, l'Espagne en attendant la réalisation des plans en voie d'exécution au Brésil, en Iran, au Mexique, au Venezuela et dans plusieurs pays arabes, plans auxquels les bureaux d'études spécialisés des pays « anciens producteurs » apportent leur appui technologique : la division engineering de *Traction et Electricité* étudie la construction d'un nouveau complexe sidérurgique en Algérie.

On assiste par conséquent à une redistribution des cartes dont il faut prévoir dès maintenant les conséquences.

D'après beaucoup d'observateurs, « on va dans toute la sidérurgie européenne vers l'abandon de l'achat de minerai. D'ici dix ou quinze ans, on ne développera plus de hauts fourneaux ou d'aciéries dans notre sidérurgie, on importera les demi-produits de pays tels que le Brésil, la Mauritanie et l'Australie (19). La sidérurgie allemande s'est dès maintenant engagée dans cette nouvelle division internationale du travail en achetant au Brésil et en Australie des blooms dont elle se réserve l'élaboration en aval.

C'est donc seulement en accordant la priorité à la fabrication des produits les plus élaborés et d'aciers spéciaux et en développant son industrie de fabrications métalliques qu'un pays comme la Belgique pourra résoudre les problèmes auxquels elle devra faire face. En s'orientant donc dans une voie diamétralement opposée à celle suivie par les maîtres de forges et les groupes financiers qui ont conduit la sidérurgie belge dans une impasse.

C'est cela que nous avons voulu préciser dans cet article car les mesures qu'il importe d'imposer d'urgence — à commencer par celles qui permettront de sauvegarder l'emploi qui est gravement menacé — seront seulement efficaces à plus longue échéance si elles s'inscrivent dans une perspective destinée à assurer la survie d'une des industries les plus importantes du pays.

(18) Cette perspective ne peut évidemment pas être envisagée pour les pays possédant déjà une sidérurgie développée qui figurent parmi nos principaux fournisseurs : la Suède (36 %), la France et le Luxembourg (12 %). Nos autres fournisseurs sont l'Australie (18 %), le Libéria (10 %), le Brésil (6 %) et la Mauritanie (7 %).

(19) Ch. Huriaux. 2ème Congrès des économistes belges de langue française. Actes C 1, p. 36.

Politique et bandes dessinées

La bande dessinée est à la mode, dans le monde des adultes du moins (1), où longtemps méprisée et lue en cachette, elle semble aujourd'hui avoir conquis un vaste public. Les Comics font recette dans notre société; on ne compte plus les quotidiens et les hebdomadaires dits sérieux qui se servent de la bande dessinée comme locomotive de vente (2). Valeur commerciale sûre, la bande dessinée possède ses maisons d'édition et ses réseaux de distribution. Mieux, gloire suprême, elle s'institutionnalise, pénètre à l'école où elle constitue le nec plus ultra en matière de rénovation pédagogique (3).

Face à cet engouement, il reste quelques oppositionnels acharnés qui paradoxalement se recrutent autant parmi les défenseurs de la culture traditionnelle que chez ceux qui professent des opinions progressistes. A les entendre, la bande dessinée serait pour les premiers un divertissement d'ilotes, pour les seconds, elle serait réactionnaire par essence, tant au niveau de sa forme que de son contenu. Ces condamnations sans appel, dans leur sévérité même, ne sont pas justifiables. Certes, on ne nie pas l'existence d'une énorme production de bandes dessinées abêtissantes, relevant d'un infantilisme prolongé, mais, et c'est ce que l'on va tenter de démontrer en cet article, depuis quelques années apparaissent sur le marché des bandes dessinées lesquelles sans rien perdre de leur fonc-

(1) Le tirage des hebdomadaires de bandes dessinées (achetés par les jeunes) est en baisse, tandis que les albums (pour adultes) prospèrent.

(2) Les journaux français dans leur ensemble. Ainsi, la fameuse « *Ballade de la mer salée* » de Hugo Pratt a été publiée par *France-Solr*.

(3) Les grammaires et anthologies nouvelles (niveau 1re et 2e Rénové) contiennent des bandes dessinées.

tion récréative minent les codes culturels et idéologiques dominants, bref servent de support à la transmission d'un message subversif. Une remarque encore avant d'expliquer comment la bande dessinée fait passer « en contrebande » pour reprendre l'expression d'Aragon une idéologie non conformiste; on ne retrouvera guère ci-dessous d'allusions à la bande dessinée marginale chère à certains intellectuels (4) ou celle baptisée « underground » (5) parce que leur influence est presque nulle hors des cercles d'initiés. La première, à l'instar de l'avant-garde artistique, se distingue par une remise en cause des conventions « iconiques », autrement dit : les bandes dessinées que l'on verse dans cette catégorie dynamitent le cadre de la représentation réaliste pour créer un véritable espace métaphorique qu'il convient parfois de fléchir pour ne pas désorienter le lecteur (6); la seconde se disqualifiant d'elle-même de par son pessimisme morbide, sa pornographie, son absence de perspective politique, sa violence, bref, sa gratuité et son pseudo-modernisme libérateur (7). En conséquence, le corpus sur lequel porte l'analyse s'alimente surtout de références à quelques numéros récents de *Pif*, de *Spirou* et de *Tintin* (8).

DE L'ENFER DES BULLES A...

La bande dessinée est aujourd'hui un phénomène culturel et comme art de masse semble l'héritier avec d'autres genres narratifs, comme le roman photo, de la littérature populaire du 19^{me} siècle. Une différence cependant entre ces légataires : il semblerait d'après les travaux pénétrants de Sullerot (9) que le roman photo repose sur des mécanismes idéologiques d'acceptation sociale au point qu'à de rares exceptions d'injection politique dans de rares publications (10), il n'a jamais fait l'objet d'un traitement de détournement comme si l'on craignait qu'à détruire les archétypes de soumission à l'idéologie dominante, ne serait-ce qu'en manifestant des ambitions pédagogiques, tout l'édifice ne s'écroule.

Il n'en va pas de même pour la bande dessinée, puisqu'on trouve aujourd'hui *Le Manifeste du Parti Communiste*, *Le Capital* et *L'histoire de la Commune de Paris* en images (11). La bande dessinée est ainsi dans la tradition de la littérature populaire, dont l'âge d'or se situe sous la monarchie de juillet, dans un climat pré-socialiste. On ignore souvent en effet que cette littérature populaire du 19^{me} siècle, avec laquelle sur le plan du contenu renoue la bande dessinée progressiste, était volontiers communarde, anticléricale, en un mot anticonformiste (12).

Mais avant de présenter diverses bandes dessinées que l'on qualifiera de progressistes, donc, en d'autres termes, avant de van-

(4) On songe à *Barbarella* de J.-C. Forest; à *Jodelle* de Pellaert; à la *Saga de Xam de Devil*...

(5) D'origine américaine surtout.

(6) Chez un *Crepax* ou un *Druillet* par exemple.

(7) *Crumb*, le pape de l'underground, inventeur de Fritz le chat, est un anti-Walt Disney, ce qui limite bien entendu son originalité.

(8) Ou encore à quelques albums que l'on trouve dans toutes les librairies.

(9) Cfr. J. Tortel : *Entretiens sur la paralittérature*, Paris, éd. Pion, 1970.

(10) *L'Humanité-Dimanche* publie des romans photos « détournés ». (ex. : n° 240, 15 octobre 1975).

(11) Editions Savelli.

(12) Cfr. *Europe*, numéro spécial sur le Roman Feuilleton, n° 542, juin 1974.

ter les mérites du détournement brechtien des petits Mickeys, il convient d'élucider les modalités de pénétration de la politique au sens large dans l'univers de la bande dessinée.

On soulignera d'abord, que, loin d'évoquer un ailleurs spatial et temporel, de donner en quelque sorte une image mythique de l'aventure humaine, la bande dessinée intègre avec minutie tant sur le plan textuel que graphique les données de l'actualité, ce qui lui confère une modernité indéniable et un soubassement réaliste qui dépasse la vague allusion référentielle. C'est apparemment le monde tel qu'il tourne qui se refléchit dans l'univers des bulles. Mais si l'on veut bien se rappeler Brecht qui écrivait que : « jamais le simple fait de rendre la réalité n'énonce rien quant à cette réalité », la conséquence de la précision documentaire de la bande dessinée suscite finalement une lecture rassurante. En effet, à placer la fiction dans un environnement socio-culturel, la bande dessinée se présente non pas comme le reflet du réel, mais comme le réel d'un reflet, c'est-à-dire qu'elle est toujours une image surdéterminée de la réalité par les codes idéologiques politico-moraux dominants de la société. On entend par cette formulation qu'il n'est jamais demandé au lecteur de bandes dessinées d'exercer son esprit critique au-delà de l'histoire anecdotique qui se déroule sous ses yeux. Le code rhétorique de la bande dessinée fonctionne donc à partir d'évidences idéologiques qui sont celles de l'idéologie dominante, comme par exemple :

1. Un héros de type arien, manifestant un individualisme forcené généralement originaire de la petite bourgeoisie, exerçant une profession libérale de valorisation sociale. Aucune intégration dans un groupe ou dans une classe n'est susceptible de satisfaire son idéal.
2. Des héroïnes d'importance ponctuelle et secondaire. L'égalité entre l'homme et la femme n'existe pas dans la bande dessinée.
3. Une surdétermination/valorisation des représentants des différents appareils « répressifs » de la société (policiers, soldats, juges...), par contre : absence totale ou presque d'ouvriers et de paysans.
4. Une véritable sacralisation des valeurs-phares de la société de consommation : la voiture par exemple sujet/héros de plusieurs bandes.
5. Une histoire artificiellement découpée selon des critères strictement commerciaux (les fameux « à suivre »), ce qui implique dans une certaine mesure : une dépolitisation, caractéristique des mass média dans leur ensemble.
6. Une absence quasi-permanente de problèmes socio-historiques (jamais de lutte de classes bien sûr) lesquels sont automatiquement travestis en conflits moraux et où n'existent pas de personnages-symboles d'idéologies contradictoires. On retrouve des bons et des mauvais dans chaque camp.
7. Une histoire/fiction qui est en définitive une tension dramatique à l'intérieur d'un champ social clos. La fin de l'histoire correspond à un retour à l'ordre initial, à la norme transgressée (ainsi le village gaulois en début et fin des albums d'Astérix).

Dès lors, sans esprit polémique, il n'est pas étonnant que des travaux universitaires récents aient épinglé le caractère raciste, nationaliste, antiféministe des séries publiées dans Spirou et Tintin. Aujourd'hui encore, malgré une ouverture toute relative (diminution certaine de la misogynie) feuilleter la bande dessinée, c'est quand même se convaincre que la Chine est une puissance impérialiste, que le droit international empêche les Etats-Unis d'agir à découvert comme champion de la liberté et garant de la paix ou que les mouvements de libération nationale ne libèrent en vérité que le sadisme et l'ambition de ceux qui se placent à leur tête (13). C'est pis encore, si la bande dessinée verse dans le chromo d'Epinal pour enseigner l'histoire du passé de manière unilatérale; ce ne sont alors que séries exaltant l'expansion coloniale, les grands capitaines et les conquérants de tout acabit (14). Comme l'ont montré certains sociologues, cette conception hegelo-hagiographique de l'histoire est un point de convergence entre la bande dessinée et l'histoire racontée de l'école primaire. On devine que le succès d'Astérix s'explique à puiser dans cet inconscient collectif national façonné par l'institution scolaire (15). Il existe encore d'autres exemples fameux, à commencer par les productions de l'école belge (Hergé, Jacob) lesquelles constituent un point ultime de conditionnement idéologique au-delà duquel il conviendrait de parler de propagande purement et simplement. Dans cette catégorie, on peut verser nombre de publications américaines, la production de l'Italie fasciste et les chromos chinois actuels.

...LA SOCIÉTÉ DES BULLES

Tout autre est la sélection opérée ci-dessous puisqu'il s'agit de mettre l'accent sur quelques bandes dessinées qui s'écartent des normes idéologiques en vigueur par leurs exigences morales. Pour des facilités d'exposition, on a choisi quatre bandes de genre bien différent; si l'on opère un classement thématique de ces bandes dessinées, on obtient le tableau suivant :

Héros	Thèmes	Scénaristes/ dessinateurs
Tribu d'Indiens	Western	Hans Kresse
Rahan	Préhistoire	Chéret/Lecureux
Valérien	Science-fiction	Christin/Mézières
Corto Maltese	Aventures	Hugo Pratt

(13) (14) Trois bandes dessinées anti-chinoises paraissent dans *Spirou* et *Tintin*, épousant la lutte des Khambas : *Les guerriers des solitudes* de Sirius; *Les louves du toit du monde* de Brouyère (?) et Renaud; et dans une moindre mesure, *La montagne chantera pour toi* de Cosey. Dans *Requins en mer de Chine*, de Charlier et Hubinon, on justifie l'intervention de Kennedy à Cuba. On lira également les interprétations de la guerre des Boxers et la justification de la politique de la canonnière dans *Spirou* n° 1900 et 1917. Pour les mouvements de libération nationale, on songe à *Tintin et les Picaros* d'Hergé. Sur le caractère sexiste des bandes dessinées, on épingle cette présentation de Steve Warson héros de Graton; Warson a la réputation flatteuse et enviable d'avoir commis des « tentatives de viol sur les plus jolies filles des U.S.A. » (*Tintin*, n° 7, 31^e année).

(15) *La mythologie d'Astérix* par Hervé Barraud et S. De Sède, *Nouvelle Critique*, n° 26, septembre 1969.

L'on va maintenant passer en revue cette sélection pour en dégager les qualités idéologiques (16) :

1) *Les Peaux-Rouges de Kresse* (17) :

Le far west n'est plus ce qu'il était : une terre d'épopée et de légende. Les traits les plus significatifs de cette évolution se manifestent tant dans la bande dessinée qu'au cinéma de la façon suivante : démystification du héros, hésitation quant à la notion de bien et de mal, réhabilitation de la femme et de l'Indien, décor et environnement naturalisto-crépusculaire. Ces bouleversements de la mythologie du far west sont la conséquence d'événements socio-politiques sur lesquels il convient de ne pas s'étendre ici (émancipation des peuples, défense des minorités ethniques...). Ainsi, dans la bande dessinée d'aujourd'hui, se profile un héros déchiré aux prises avec des événements qu'il subit au lieu de les contrôler comme le justicier traditionnel des anciens westerns. L'Ouest est devenu une terre de dérision, celle où les héros vieillissent et meurent pour rien. Des personnages comme Blueberry de Giraud ou dans une moindre mesure Red Dust de Greg et Herman sont de bons exemples de ces héros « problématiques » au sens lukacien du terme.

Attention que tout écart n'est pas style et on n'a cure d'oublier que certains « disfonctionnements », loin de pulvériser le code rhétorique sur lequel se fonde la légende épique du western, les renforcent; ainsi la parodie façon Lucky Luke de Morris ou la récupération écologique, très acceptable au demeurant, celle de Derib, créateur de l'attachant Buddy Longway.

Qu'apporte, en regard de ces séries, la bande dessinée du Hollandais Kresse, exception faite de montrer, comme au cinéma actuellement, des Indiens qui ne sont plus les méchants de l'histoire. En vérité, une révolution tranquille laquelle consiste en une volte-face, une « indianisation » du western. Kresse, en effet, ne prend pas parti, ne rompt pas les conventions, ne renouvelle pas le genre en le portant à son paroxysme, il en inaugure un. En plus du détail anecdotique sur les tribus (langue, costumes...) Kresse restitue la vision du monde de l'Indien et ce, dans le cadre d'une Amérique pré-coloniale (16^{ème} siècle) où le Blanc est quasi-inexistant. On comprend ainsi où gît l'intérêt de chaque album qui exalte sans démagogie un épisode de la vie quotidienne des Indiens et où textes et images se conjuguent pour nous dire la dignité d'un peuple dont la morale forte et fraternelle est une protestation contre la civilisation qui est la nôtre.

2) *Rahan de Chéret et de Lecureux* :

D'abord, il y eut Pello avec « La guerre du feu »; puis Sirius avec Timour première mouture; puis Aidams avec Tounga. Enfin

(16) Autrement dit, on ne parlera pas ici de Tardi, le plus célèbre dessinateur français actuel, ni d'Auclair, parce que ses histoires de science-fiction nous paraissent moins achevées que celles de Christin et de Mézières. Un choix est toujours subjectif, on le concède bien volontiers.

(17) Cinq albums parus à ce jour. Kresse est aussi l'auteur d'un *Vidocq* (éd. Casterman).

Rahan est arrivé et il a supplanté rapidement ses devanciers au point qu'un trimestriel spécial lui est maintenant consacré.

L'on suppose que l'engouement « préhistorique » n'est pas imputable seulement au graphisme dynamique de Chéret le dessinateur (18), mais est redevable au scénario de Lecureux, ouvertement progressiste et marqué philosophiquement et politiquement. Rahan est, en effet, un héros positif au sens où l'entendaient les théoriciens du réalisme socialiste. Rien d'étonnant à cette constatation, si l'on se remémore que les éditions Vaillant, éditions du P.C.F., qui publient cette bande « ont essayé », comme l'écrit Marc Soriano « de rompre avec le contenu imprégné de racisme, de colonialisme ou de violence gratuite des illustrés traditionnels » (19).

Il semble donc que l'originalité de Rahan soit constituée par des encarts idéologiques anachroniques. Ceux-ci reviennent comme des leitmotivs au gré des épisodes. Si l'on répertorie certains de ces invariants moraux, on obtient :

- 1) Lutte contre les superstitions :
 - « Un clan n'a pas besoin de sorcier »
 - « Rahan ne craint pas la colère du ciel » (*Comme aurait fait Crao*)
 - « Rahan ne croit pas aux pouvoirs surnaturels des sorciers » (*Le monstre d'un autre temps*)
 - « Ceux qui marchent debout (les hommes) ne reviennent jamais du territoire des ombres » (*Le territoire des ombres*).
- 2) Revendications égalitaires :
 - « Celles qui marchent debout ont les mêmes droits que ceux qui marchent debout » (*Pour sauver Alona*).
- 3) Rationalisme/Empirisme :
 - « Tout mystère a son explication » (*Ceux de la haute terre*)
 - « Rahan n'a le mérite que d'observer et de réfléchir » (*Le retour des goraks*).
- 4) Humanisme/Messianisme :
 - « Le courage se trouve en soi » (*Le signe de la peur*)
 - « Enseigner aux autres ce qu'il (Rahan) tenait des autres. Ainsi d'autres Rahan faisaient de même et le savoir s'infiltrait » (*L'arme à trois bras*)
 - « Ceux qui marchent debout n'ont pas le droit de tuer leurs semblables » (*L'île du clan perdu*).

L'on ajoutera encore pour mieux cerner les aventures de Rahan que le thème dominant de cette bande dessinée est constitué par la progression des hominides de l'ignorance au savoir, marche vers la lumière laquelle s'accomplit en ne comptant que sur les seules forces humaines. Chaque récit relate, en illustration à cette conception de l'histoire, la naissance d'une invention humaine (le le-

(16) « Qualité rare » note *Le Magazine littéraire*, numéro spécial B.D., n° 95, décembre 1974.

(19) Marc Soriano : *Guide de littérature pour la jeunesse*, Paris, éd. Flammarion, 1975.

vier, le piège,...) de manière hypothétique certes, mais en s'appuyant sur une base archéologique sûre. On devine que sur ce point, celui des sources et des références, les objections ne manquent pas. La réticence vient surtout des historiens qui s'élèvent contre l'anachronisme d'une série qui prête des sentiments contemporains aux préhominiens (on dira plus justement : qui leur attribue des intentions de demain). A l'évidence, l'on concède que l'on sort des schémas pédagogiques en recommandant la lecture de Rahan comme première initiation à la science de l'histoire; mais est-on certain, eu égard aux travaux de Leroi-Gourhan ou de Trăn duc thao, que les auteurs de Rahan suivent un fil conducteur imaginaire ? Entre la falsification d'Astérix et le mythe de Tarzan, pourquoi pas Rahan comme symbole des générations futures (20) ?

3) Valérian (21)

On connaît les ingrédients des récits imagés de science-fiction : empires stellaires, planètes étranges, stases et paradoxes temporels, voyageurs/héros de tout bord depuis l'aventurier jusqu'au marchand des villes hanséatiques. L'astuce de ces bandes consiste en un dosage de ses éléments habituels de telle sorte que le résultat n'est jamais tout à fait le même : ici, réflexion philosophique ou méditation écologico-mystique; là, histoire à implications sociopolitiques ou récits satiriques et polémiques.

Valérian est une création de Christin et de Mézières. Le premier, scénariste de talent est un des rares romanciers à introduire la lutte sociale dans des récits qu'il livre à des dessinateurs comme Bilal ou Tardi (22). Le second, le dessinateur, utilise un graphisme réaliste et humoristique, hérité de Franquin et de Giraud. Le mélange de ces deux talents est détonnant. Valérian, donc, est un agent spatio-temporel de la puissance Galaxy. Il est chargé au cours de missions diverses d'aplanir les conflits qui surgissent dans l'immense empire galactique terrien. Cette version moderne mais trop connue de la machine à explorer le temps est heureusement investie par des éléments idéologiques qui redistribuent la combinatoire narrative de manière originale. Ainsi, Valérian est un héros avec qui l'identification n'est guère possible. Spectateur plus qu'acteur des situations qu'il traverse, Valérian laisse souvent sa compagne Laureline tenir le devant de la scène et il se contente en véritable personnage brechtien de regarder à distance l'action qui se déroule. C'est dire que, chez Christin et Mézières, l'enjeu du texte imagé est politique. Ce qui hante leur anticipation scientifique, ce sont sous les travestissements futurologiques, les contradictions de la vie sociale d'aujourd'hui, ce que l'on pense faire mieux comprendre par le tableau ci-dessous, où l'on peut lire d'une part la trame apparente de l'histoire et de l'autre, ce qui n'est, bien sûr, qu'une interprétation un rien schématique :

(20) Rahan est un héros de *Pif*; il paraît également en albums (éd. Vaillant). Chéret dessine également Domino, série moins intéressante, dans *Tintin*.

(21) Valérian, héros du journal *Pilote*. Sept albums parus chez Dargaud.

(22) Avec Bilal : *La croisière des oubliés*, *Le vaisseau de pierre* et *La Ville qui n'existait pas* (éd. Dargaud); avec Tardi : *Rumeurs sur le Rouergue* (éd. Futuropolis). Ces bandes dessinées sont importantes, mais répandues, ce qui explique leur exclusion partielle ici.

La cité des eaux mouvantes

Aventures post-fin du monde où le méchant Xombul (cfr. le Zorglub de Franquin) rêve de secouer par la folie et l'imagination la société de consommation de 1986.

Mouvance et déviance de mai 68.

L'Empire des mille Planètes

Histoire de la révolte des populations de Syrte contre la secte des connaisseurs, sorte de mages, anciens terriens irradiés.

Problèmes de la révolution bourgeoise de 1789 revus et corrigés sur Syrte.

Le pays sans étoile

Dans une planète creuse, deux sociétés, l'une mâle et l'autre femelle se disputent le pouvoir tandis qu'une troisième classe combat et se fait tuer.

Parodie de la lutte des sexes se substituant à la lutte des classes.

Bienvenue sur Alf lolol

L'histoire d'un peuple : Les Alf lololiens qui reviennent sur leur planète et la trouvent colonisée par les terriens qui l'ont transformée en un immense atelier.

Pêle-mêle : allusions aux Indiens et aux Palestiniens; opposition technique/autre vie « sauvage ».

Les oiseaux du Maître

La révolte d'un peuple sous l'emprise psychique d'un monstre.

Dénonciation de la manipulation psychique des individus. Comment fonctionne l'idéologie dominante ?

L'ambassadeur des ombres

Dans un univers en proie à la débauche, la terre par l'intermédiaire de son ambassadeur essaye d'imposer un ordre technique à une sorte d'O.N.U. interplanétaire. Le projet échoue et une nouvelle morale est instaurée dans l'univers par les honnêtes travailleurs de la planète Zool.

A la manière de Voltaire, un conte philosophique sur les problèmes de l'idéologie morale, celle du Capitalisme et celle du Socialisme.

Sur les terres truquées

Un esthète extra-terrestre reconstitue le passé de la terre à sa manière. C'est le début du 20^e siècle qui passionne notre artiste.

L'extra-terrestre n'a pas lu Marx. Le problème de l'enseignement de l'Histoire au cœur de l'histoire.

4) *Corto Maltese.*

Pratt, que l'on cite maintenant est l'un des grands dessinateurs italiens du moment et à l'encontre de ses confrères (Crépax), il vise un public indifférencié d'adolescents et d'adultes. On ne sait ce qu'il faut le plus admirer chez ce dernier : l'intensité psychologique ou l'immobilisme hiératique à la Sergio Leone des images; la lenteur épique du récit ou la nervosité du trait alliée à une maîtrise

extraordinaire du blanc et du noir. Son héros : Corto Maltese, un marin dont les aventures se déroulent à terre, est un personnage déroutant (23). Il est né d'une mère gitane de Gibraltar et d'un père de Cornouailles, du côté de Malte où les fées sarrasines, les fantômes des templiers et les diables siciliens se sont penchés sur son berceau. Bien sûr, Corto lutte contre ces influences, il s'est taillé au rasoir une ligne de chance et il s'efforce de comprendre le monde dans lequel il vit. Seulement, à force de promener sa haute silhouette de l'Irlande (il combat pour l'I.R.A.) aux mers du Sud, du Brésil (il est l'ami des Cangaceiros) au Venezuela (il lutte contre l'ingérence nord-américaine), Maltese a fini par ne plus croire aux principes et à préférer « un crime non puni à une justice expéditive » (24). Faut-il en conclure que Corto est un héros problématique ? Il n'est que d'être attentif à la lecture pour démentir pareille assertion. Certes, pour Corto la frontière entre le bien et le mal s'estompe parfois et celui-ci ne clame pas son attachement aux grandes valeurs traditionnelles; ainsi, il traverse avec indifférence la guerre 14-18, mais ce n'est pas un hasard si en toutes circonstances il se retrouve du même côté de la barricade, avec les minorités opprimées. En vérité, Corto, généreux et héroïque est comme son créateur un peu marxiste, mais il mâture son matérialisme d'un soupçon d'humour et de scepticisme, parce qu'il sait qu'on ne change pas le monde tout seul; que la transformation de la société est une entreprise collective et que les années 1910 ne la favorisent pas encore.

Que conclure, puisqu'on ne prétendait pas atteindre à l'exhaustivité ? La sélection proposée se voulait une simple invite à la lecture des bandes dessinées et rien de plus. Il reste à juger sur pièces, c'est-à-dire à plonger avec intérêt dans le monde des bulles.

QUELQUES OUVRAGES DE REFERENCE

- Le message politique et social de la bande dessinée,
Ouvrage collectif, I.E.P.T./privat, Toulouse, 1975.
- La société des bulles, par Wilbur Leguèbe
Editions Vie Ouvrière, Bruxelles 1977.
- Récits et discours par la bande, par Pierre Fresnault-Deruelle
Editions Hachette, Paris 1977.
- La chambre à bulles, par Pierre Fresnault-Deruelle
Editions 10/18, Paris 1977.
- La bande dessinée peut être éducative, par Antoine Roux
Editions de l'Ecole, Paris 1970.
- La bande dessinée, par Michel Pierre
Editions Larousse, Paris 1976.
- Boule et Bill, une analyse critique par Martine De Man et J.F. Malherbe,
Editions C.T.L. Bruxelles-Liège 1977.

(23) Corto est paru primitivement en noir et blanc dans *Pif*, puis en couleurs dans *Tintin*. Les lettres de lecteurs dans l'un et l'autre journal montrent à suffisance le caractère « déroutant » du personnage de Pratt. La nouveauté doit vaincre les obstacles idéologiques. On pense également à ce dessin d'Auclair montrant un combattant palestinien avec un commentaire où il était question de liberté (*Le clan des Centaures*). Ce dessin provoqua de violentes protestations de la part des lecteurs de *Tintin*.

(24) Dans « *Vaudou pour M. le Président* », Pratt est également l'auteur d'une bande anti-militariste : *Les scorpions du désert* (éd. Casterman). A lire également pour comprendre les méfaits du colonialisme.

Problèmes du théâtre destiné à l'enfance et à la jeunesse

Des représentants de cinq compagnies de théâtre pour l'enfance et la jeunesse ont participé à une rencontre organisée le 20 octobre dernier par les Cahiers marxistes.

Au cœur du débat : le théâtre destiné à l'enfance et la jeunesse connaît une réelle vitalité dans notre pays, mais son essor se heurte à divers obstacles. Quels obstacles ? Peut-on, au-delà des particularités de chaque compagnie théâtrale, dégager un dénominateur qui leur soit commun ?

L'échange de vues a permis de cerner quelques obstacles importants et communs.

Ils sont d'abord d'ordre matériel (manque d'infrastructure, insuffisance de moyens financiers). Ils relèvent par ailleurs de certaines habitudes institutionnelles et mentales secrétées par une société fondée sur le profit.

Voici, précédé par une fiche documentaire sur le fonctionnement du théâtre pour enfants, un aperçu synthétique du débat qui ne constitue, bien entendu, qu'une première approche du dossier.

On participé à la rencontre (par ordre alphabétique)

- NICOLA DONATO, comédien (théâtre pour adultes)
syndicaliste
- CHARLOTTE FALLON, du Théâtre Isocèle
- VIVIANE RAES, du Théâtre du Printemps
- MAGGY RAYET, journaliste
- HERBERT ROLLAND, du Théâtre de la Vie
- JACQUES TANT, du Théâtre Benjamin
- MICHEL VAN LOO, du Théâtre de la Guimbarde
- JEAN-LOUP WALRAET, du Théâtre de la Guimbarde
ainsi que ROSINE LEWIN, des Cahiers marxistes

FICHE DOCUMENTAIRE

Avant 1940, le théâtre pour l'enfance se confondait pratiquement avec les théâtres de marionnettes. C'est après la guerre, que compagnies d'acteurs et théâtres de marionnettes se sont mis à coexister. On a assisté en effet après 1945 à une éclosion de troupes pour enfants au sein des troupes s'adressant à des adultes. En même temps apparaît la notion de « *matinée enfantine* », qui connaît des illustrations par exemple à l'Alhambra, au Cirque royal, aux Galeries, au Petit Théâtre du Palais des beaux-arts de Bruxelles.

En 1958 une troupe professionnelle destinée à l'enfance et à la jeunesse se constitue à Charleroi : c'était et c'est toujours le Théâtre du Printemps.

En 1969 se constitue à l'initiative de la Ligue des Familles, une asbl intitulée Association pour la promotion et la diffusion de spectacles pour enfants et adolescents. Elle se veut pluraliste et groupe des représentants du ministère de la Culture, de l'Education nationale, des provinces francophones, de la Ligue des Familles, de l'Union des Villes et Communes, des deux grandes associations de parents, de l'enseignement catholique.

L'année suivante, en 1970 donc, les pouvoirs publics témoignent de manière organisée leur intérêt pour le spectacle destiné à la jeunesse : une rencontre a lieu à Spa avec les troupes existantes et avec l'association.

Jusque-là le spectacle pour l'enfance et la jeunesse était communément appelé « *matinée enfantine* ». L'association va fortement contribuer à changer la situation, encore que la mentalité « *matinée enfantine* » ou « *théâtre-arbre-de-Noël* » soit encore vivace dans bien des milieux.

Comment s'effectue cette aide ? L'association introduit dans le circuit scolaire des spectacles qu'elle a choisis. Des dizaines de milliers d'élèves sont ainsi touchés, ce qui était impossible ou extrêmement difficile auparavant. Grâce à ce travail de défrichage, grâce au contact avec un immense public potentiel, les troupes professionnelles se multiplient. Elles seront bientôt une douzaine.

Dans un deuxième temps, l'association cessant d'imposer ses choix aux écoles, a voulu laisser s'exprimer une demande et c'est un comité de sélection qui opère, les délégués d'écoles ou de communes choisissant parmi les spectacles sélectionnés (1).

Nouvelle date-clé dans l'histoire du théâtre pour l'enfance et la jeunesse : le 25 juin 1973, promulgation du décret qui organise l'agrément des compagnies et fixe les conditions de leur subvention. Le décret de 1973 met aussi en place un Conseil du théâtre pour l'enfance et la jeunesse, dont il fait le juge de la qualité des spectacles proposés — et qui joue donc un rôle décisif dans le financement des compagnies. Ce conseil est composé de 19 membres nommés par le ministre de la Culture (3 sur proposition des organisations les plus représentatives du personnel enseignant, 2 sur proposition du Conseil de la jeunesse, 2 sur proposition des associations de parents, 1 sur proposition du Conseil national d'art dramatique, 4 représentant les compagnies théâtrales, 1 représentant les auteurs, six choisis en raison de leur compétence dans le domaine du théâtre pour l'enfance et la jeunesse).

(1) Il semble que les délégués d'écoles ou de communes soient plus circonspects que l'Association dans le choix des spectacles. Les délégués sont de bénévoles recrutés souvent parmi les instituteurs, chargés de besognes administratives (convocations, ramassage d'enfants par bus ou car; etc.), pas forcément curieux ou audacieux. Ils sont portés vers des œuvres « rassurantes » pas « dérangement ». Faut-il pour autant considérer que les instituteurs constituent dans leur ensemble un frein à la promotion du théâtre novateur pour la jeunesse ? Nous ne le pensons pas. Mais il y a certainement, au niveau de la sélection des œuvres destinées aux écoles, une mécanique à perfectionner, pour contrer une prudence-éteignoir.

Les membres du Conseil sont nommés pour quatre ans; leur mandat n'est immédiatement renouvelable qu'une fois.

- En gros, les conditions d'agrément d'une troupe sont les suivantes :
- pendant deux saisons au moins, la troupe doit avoir produit des spectacles pour l'enfance et la jeunesse, jugés de qualité suffisante par le Conseil du théâtre de l'enfance et de la jeunesse;
 - la troupe doit avoir donné 75 représentations, avoir engagé trois comédiens ou avoir payé 400 cachets, avoir monté au moins deux spectacles dont une création.

Pour le surplus, la troupe est tenue d'avoir un statut lui assurant la personnalité juridique, elle doit prouver sa bonne gestion administrative et est tenue de monter en deux saisons au moins un spectacle d'un auteur belge d'expression française.

L'agrément est accordée pour trois ans et est renouvelable de trois en trois ans. Une agrément provisoire d'un an, renouvelable deux fois, est également prévue. Une fois agréée, la troupe doit présenter par saison au moins cent représentations.

Le montant du subside accordé à une troupe agréée correspond en moyenne à la moitié de son budget. Le prix maximum des places et le prix de vente maximum des spectacles sont fixés lors de l'agrément.

CHARLOTTE FALLON

Le *Théâtre Isocèle* existe depuis deux ans. Il a un fonctionnement très différent des autres compagnies. Nous sommes trois qui cumulons toutes les fonctions : administration, création du scénario, de la mise en scène, des décors, comédiens, transporteurs...

Nous avons commencé avec un spectacle de marionnettes, qui a été encouragé par l'Association. On a vécu avec très peu de moyens, heureux de notre travail. La seconde année nous avons présenté 187 fois le nouveau spectacle, c'est trop. Nous voulions combler le vide financier de la première année.

Ainsi pourtant, nous avons rempli l'essentiel des conditions d'agrément prévues par le décret; nous préférons cependant rester pour le moment hors de ce décret. Le rendement, l'obligation d'engager trois personnes à l'année, de créer au minimum un spectacle par an pour une date précise, nous semble incompatible avec notre rythme personnel de travail et de vie. En outre les responsables de la sélection et du décret, nous donnent le sentiment de former une grande famille avec les aspects très positifs de diffusion, mais aussi un air de bonne moralité qui tend à excuser par exemple des retards de paiement ! Nous sommes donc en dehors du système « normal », et nous ne prétendons pas donner à ce choix une cote morale. Ce n'est ni bien, ni mal; c'est ressenti par notre équipe comme une nécessité pour sauvegarder notre rythme de création.

JACQUES TANT

Le *Théâtre Benjamin* a commencé en même temps qu'Isocèle, mais notre histoire est différente, car nous faisons partie naguère de la compagnie du *Tournesol*, une compagnie très politisée, disposant de gros moyens, mais qui avait fini par s'embourber dans les dettes. Dès la fin du *Tournesol*, nous avons voulu affirmer notre identité et nous avons présenté un spectacle à Spa, en août 1975. Il s'agissait de la reprise du dernier spectacle de *Tournesol*. Il n'a pas été sélectionné, nous ne l'avons présenté qu'une trentaine de fois. Cela nous a laissé le temps de préparer le suivant, qui fut notre première création, réalisée avec la seule aide de la Commission culturelle (100.000 F). Cette aventure a été heureuse : le spectacle a été bien accueilli et présenté plus de cent fois.

Cette année, nous avons encore produit une création, « *Julien mange tes bananes* », préparée dans de moins bonnes conditions au point de vue du temps disponible. En effet, le succès du spectacle précédent et les exigences du décret ne nous ont guère laissé le temps de la réflexion et de la recherche. « *Julien* » a cependant été sélectionné au Festival de Liège, mais ce sera notre dernière expérience du genre. Nous ne voulons plus épuiser notre potentiel artistique à l'extérieur. Notre souhait, c'est de faire de l'animation et par le contact avec les enfants, de sonder enfin leur univers et de trouver la matière nécessaire à nourrir un travail collectif, dont le spectacle sera l'aboutissement. Notre équipe sera limitée à trois personnes, minimum requis par le décret. Nous voudrions néanmoins travailler aussi en direction des « grands », ceux qui ont entre 12 et 15 ans.

JEAN-LOUP WALRAET

Théâtre du Printemps. — Nous sommes la plus ancienne troupe ici présente. Nous dépendons du Palais des Beaux-Arts de Charleroi qui, voici 19 ans, décidait de présenter à tous les enfants fréquentant une école primaire, quatre à cinq spectacles par an. Ces spectacles, montés sur la scène du Palais des Beaux-Arts (1.800 places) étaient joués au maximum trois ou quatre fois. Malgré ces conditions déplorables, nous sommes parvenus à faire des spectacles, repris chaque année, jusqu'à la publication du décret. Dès ce moment, il a fallu changer certaines habitudes; car jamais un comédien n'était resté trois ans au *Théâtre du Printemps* : on fonctionnait en engageant au cachet, pour des missions temporaires aussi bien metteurs en scène qu'acteurs. Depuis le décret, nous sommes une équipe de quatre « permanents », complétée par des personnes au cachet. Mais on continue à se chercher, à s'interroger.

Cette année a été mauvaise pour nous. N'être pas sélectionné au festival, cela pose des problèmes. S'est-on trompé de voie ? Où est l'erreur ? Comment avancer ?

Notre grande chance, c'est d'être la seule troupe de théâtre pour enfants dans le Hainaut. Il y a un immense travail à faire dans cette province, dans ses nombreuses villes, dans ses villages. Il nous fait tenir compte des goûts ambiants : chez nous, le seul théâtre vraiment apprécié, c'est l'opérette. Nous devons avancer à un rythme lent, beaucoup plus lent qu'à Bruxelles par exemple. L'enquête que nous avons menée dans diverses écoles de la région de Charleroi avait abouti à une demande quasi-unanime : nous voulons que vous racontiez une belle histoire. C'est ce que nous avons tenté de faire. C'est ce que nous allons encore tenter...

HERBERT ROLLAND

Théâtre de la Vie. — Le Théâtre de la Vie a été créé en 1971, et prenait au départ deux personnes. Leur démarche était assez particulière en ce sens qu'il s'agissait pour deux créateurs qui avaient pratiqué le théâtre pour adultes de rechercher dans le théâtre pour enfants un nouveau moyen d'expression. De fait, nous ne croyons pas à un théâtre spécifique pour enfants. Nous voyons dans les enfants une catégorie de la population privée de vie culturelle, et nous refusons de lui faire une place à part. En définitive, nous visons à faire du théâtre populaire s'adressant aux enfants et aux adultes. Si nous nous travaillons plus particulièrement, plus intensivement pour les enfants, c'est que le manque chez eux est évident.

Par ailleurs, nous ne sommes pas, comme le *Printemps*, à l'affût d'une demande. Le théâtre est pour nous l'expression d'un besoin de créer. Ainsi naît un répertoire que nous écrivons nous-mêmes. Depuis 1971, la troupe s'est développée : nous sommes à présent sept personnes à l'année et trois à temps déterminé, et nous avons produit notre sixième spectacle. Nous devons jouer beaucoup, pour vivre; mais notre besoin, c'est de travailler et de réfléchir sur le théâtre et sur l'art en général. Les préoccupa-

tions de production nous sont imposées pour des raisons matérielles. Agréé depuis la publication du décret, nous essayons de nous en tirer avec les subsides que prévoit le décret, et grâce aux spectacles repris par l'association et la distribution propre de nos spectacles. Nous avons deux gros problèmes : le manque de moyens financiers pour réaliser un travail valable, le manque d'un lieu fixe de travail qui nous astreint à des déplacements constants, à des montages et des démontages quotidiens, c'est-à-dire des servitudes au détriment du travail créatif.

Je considère cependant que le chemin parcouru en Belgique par le théâtre pour enfants est positif.

MICHEL VAN LOO

Théâtre de la Guimbarde. — Notre troupe s'est constituée avec des gens venant d'autres compagnies pour enfants, et souvent insatisfaits de ce qu'ils avaient fait. Nous avons commencé un travail d'animation, en plus du travail théâtral proprement dit, parce qu'il nous semble que le spectacle n'est pas toujours lisible pour les enfants.

Nous faisons en sorte que les enfants s'initient à diverses techniques qui doivent leur permettre de mieux voir le spectacle, de ne pas le voir forcément de la façon dont l'instituteur le leur présente. C'est ainsi que nos spectacles sont précédés et suivis d'animation. Après avoir travaillé seuls dans cet esprit, nous voulons nous ouvrir à d'autres expériences. Nous non plus, nous ne voulons pas que les enfants constituent un public « à part ». Ils font partie de la population. Nous essayons d'en faire des spectateurs critiques, connaissant les moyens d'expression dont dispose le théâtre.

Notre chance à nous, c'est que l'Intercommunale du Brabant wallon nous permet de travailler classe par classe dans toute la région, de présenter un spectacle en cours d'élaboration à des instituteurs et à des enfants. Dans cette foulée, nous rêvons d'un spectacle qui serait collectif. L'an prochain, nous pourrions mettre la troupe à la disposition des enfants, comme on leur fournit de la terre glaise et du papier, pour qu'ils cherchent, pour que nous cherchions avec eux. Ce spectacle passerait dans les écoles et susciterait de nouvelles animations.

Nous jouons même dans de très petites écoles, par exemple ces écoles rurales qu'on a tendance à vouloir fermer actuellement. Il nous paraît important de défendre notre région, d'empêcher qu'elle ne devienne une zone résidentielle, d'aider à ce que les gens y travaillent et y vivent.

Cela fait partie de notre travail.

Donato : Ce qui me frappe à vous écouter, c'est que vous vous plaignez tous — sauf peut-être le *Théâtre du Printemps* — d'un manque de salle, d'un manque d'infrastructure...

Walraet : C'est un problème pour nous aussi ! Le Palais des Beaux-Arts de Charleroi est une salle qui ne nous convient pas, et nous payons 200.000 F par an pour être installés dans ce palais, et y disposer d'un bureau.

Fallon : Il ne s'agit pas seulement d'un manque de salle pour jouer, mais du manque d'un lieu de travail. Nous par exemple nous jouons avec peu de décors, parce que nous n'avons pas les moyens de payer de gros transports et de gros transporteurs. Nous préférons garder notre énergie pour le spectacle.

Tant : Ce manque de salles fixes pour le théâtre de la jeunesse est d'autant plus scandaleux que la Belgique ne manque pas de salles, par exemple dans les écoles mais elles nous sont souvent interdites. Chacun de nous a sans doute la triste expérience de la Maison de la Culture de Namur, où jusque l'an dernier, nous ne pouvions nous servir du jeu d'orgue de la salle de spectacles !

Rolland : Cela rejoint un problème plus fondamental : le public « enfants » est déconsidéré par rapport au public adultes. Pour les enfants, tout est bon, même une salle sale ou non chauffée — voire pas de salle du tout, du tout.

Raes : ...ou encore que j'appelle une salle-suicide, où on est prêt à entasser 200 enfants sans garanties valables contre l'incendie.

Lewin : Pour ma part, je suis frappée par l'importance de la dimension régionale dans le travail accompli en Hainaut et au Brabant wallon. Les compagnies qui fonctionnent à Bruxelles, ne ressentent-elles pas le besoin de cet ancrage régional, de cet approfondissement des liens avec les enfants et leurs parents ?

Rolland : Nous ne faisons pas le même type de travail qu'à Charleroi, ou le « classe par classe » du Brabant wallon, mais nous ressentons le besoin d'un travail en profondeur. A cet égard, le manque de lieu fixe est un handicap sérieux; il empêche un rapport suivi avec le public et de recevoir du public l'écho en retour de notre travail.

Tant : C'est sûr que nous aussi, nous sommes intéressés par un travail en profondeur. Nous rêvons d'un théâtre ancré dans une entité sociale définie (région, quartier) où seraient présentés deux ou trois spectacles par an. Les structures de Bruxelles, ne s'y prêtent guère !

Fallon : Le *Théâtre des Jeunes de la Ville de Bruxelles* constitue cependant une tentative pour fournir (rue du Marais) une salle de spectacle réservée aux enfants. La troupe attachée à ce Théâtre doit fournir quatre spectacles par an ! Son public est assuré par les enfants des écoles de la Ville de Bruxelles; les représentations sont entièrement gratuites. Des cours du soir sont proposés à tout qui veut s'initier au travail de comédien ou technicien de théâtre pour enfants. Voilà un bel outil de travail, malheureusement entièrement dépendant de la Ville de Bruxelles (2).

Donato : Ce qui apparaît aussi comme un de vos soucis communs, au-delà des problèmes de lieu de travail, c'est l'insuffisance de moyens matériels — si durement ressentie par les Jeunes compagnies pour adultes, et même par les théâtres subventionnés et agréés.

Rolland : C'est effectivement un grave souci commun. Il ne s'agit pas d'opposer en termes de concurrence, les conditions de travail des compagnies agréées pour adultes et les nôtres.. Le problème est tout autre : il s'agit d'examiner l'intérêt accordé à cette couche de la population que sont les enfants. Pendant longtemps il n'y a eu aucune aide. Aujourd'hui, quelque soit le chemin parcouru, l'aide est encore limitée. Est-ce parce que l'enfant n'est ni électeur, ni producteur ? La question peut légitimement être posée. Un autre signe de ce manque d'intérêt, de ce mépris du public enfants, c'est l'attitude de la presse. A de très rares exceptions près, la presse traite le théâtre pour enfants avec désinvolture. « Le Drapeau Rouge » lui-même a traité le Festival de Liège avec une légèreté que j'estime cavalière sinon injurieuse pour le long et difficile travail effectué.

Van Loo : Le problème n'est-il pas général ? Il me semble que la critique théâtrale est en Belgique faible dans son ensemble, même pour les adultes. On écrit volontiers « J'aime » ou « Je n'aime pas », sans analyser

(2) Nous avons demandé à la Ville de Bruxelles (direction de l'instruction publique, des beaux-arts, des affaires culturelles et de la jeunesse) de nous donner des indications sur le statut, les ressources et le activités du Théâtre des Jeunes. Il nous a été répondu que notre demande devait être soumise à la Commission administrative du dit théâtre, et que la première réunion de cette commission se tiendrait « dans le courant du premier trimestre 1978 ». Affaire à suivre...

sérieusement, sans critiquer vraiment. Le Festival de Liège, au cours duquel ont été présentés dix-sept spectacles pour enfants, posait assurément des problèmes aux critiques. Mais l'exigence *minima* reste en tout état de cause que le critique voie la pièce dont il parle...

Rolland : Je crois qu'aucun critique n'oserait traiter un spectacle pour adultes comme il trouve normal de traiter un spectacle pour enfants : celui-ci est généralement classé comme mineur, comme accessoire, comme ne méritant pas une analyse. Et cependant, nous touchons quelque 40.000 spectateurs par saison !

Rayet : C'est d'autant plus grave que finalement, le théâtre pour enfants a plus que le théâtre pour adultes besoin d'un appui d'information et de promotion : c'est souvent le fait qu'on parle ou qu'on ne parle pas d'un spectacle qui détermine sa « carrière » et il me semble que ce facteur est trop laissé à l'initiative d'un attaché de presse. Pour le surplus, n'oublions pas que, même fragmentaires ou désinvoltes, les critiques de spectacles pour enfants paraissent dans la presse lue par des adultes. Les compagnies de théâtre en direction de l'enfance n'ont pas accès à la presse enfantine.

Donato : Dans le domaine du théâtre pour adultes, la promotion coûte cher. J'ai pu calculer, dans le cas précis d'un projet subventionné par le ministère, que la Première de presse avait coûté 14,2 % du subside.

Lewin : Il faut savoir qu'un quotidien comme le DR ne dispose d'aucun critique, ni théâtral, ni musical, ni littéraire, à la rédaction : tout doit se faire à l'intervention de correspondants bénévoles. Cela étant, je crois aussi qu'il existe, consciemment ou non, une hiérarchie entre spectacles, et je suis d'accord qu'il importe de la combattre. Je me demande si les compagnies théâtrales pour la jeunesse n'auraient pas intérêt à se créer une structure commune pour les relations avec la presse.

Van Loo : Pourquoi ne pas organiser par exemple une fois par an une rencontre détendue avec la presse, en dehors du festival ?

Donato : A des degrés divers, tous vous pratiquez une certaine « auto-gestion », en ce sens que vous êtes à la fois responsables, animateurs, comédiens, décorateurs, auteurs, régisseurs...

Tant : C'est vrai, le cumul est ogilatoire : chacun de nous assume au moins trois fonctions.

Lewin : Dans ces conditions, les exigences quantitatives imposées par le décret ne devraient-elles pas être modifiées ?

Rolland : En principe, les exigences du décret ne sont pas terribles. Elles me paraissent même légitimes. Mais c'est le manque de moyens qui est anormal. Quand on joue dans sa salle, cent représentations, c'est peu de chose. Mais sans salle, cela signifie autant de déplacements, autant de montages, et de démontages, 150 à 200 kilomètres accomplis par jour...

Walraet : Cela signifie aussi que nous n'avons pas droit à l'erreur : nous devons toujours réussir, sous peine de « sortir » du décret. Mais en cas d'erreur, comment payer les comédiens et comment préparer un autre spectacle ?

Fallon : Et puis, il faut le temps de laisser mûrir une idée. Comme on joue tous les jours, en assumant toutes les fonctions, à la fin de la saison on est sur les genoux. Or pour pouvoir dire quelque chose, il faut vivre et savoir qui on est. A voler d'une classe à une autre, sans pouvoir souffler, on risque de s'épuiser dangereusement et vainement...

Walraet : A Charleroi, nous avons conçu le projet d'une salle permanente pour spectacles de la jeunesse, qui serait tous les mercredis et samedis à la disposition de toutes les troupes intéressées. Mais paradoxalement ce projet risque de périr écrasé par l'intérêt qu'il a suscité dans les milieux les plus divers...

Rolland : La situation dévalorisée du théâtre pour enfants se manifeste encore par d'autres signes. Pourquoi trouve-t-on normal qu'une compagnie pour enfants compte trois ou quatre personnes, alors qu'une troupe permanente nécessite, pour permettre un travail suivi, au moins une vingtaine de personnes. Pourquoi considère-t-on que dans notre secteur la moitié des recettes doivent venir du public (sur un budget de six millions le ministère octroie au Théâtre de la Vie trois millions. Je dois trouver le reste en faisant payer les spectateurs) alors que pour la plupart des compagnies pour adultes, la proportion n'est que d'un tiers. Et si l'on compte la part de subsides par spectateur, la disproportion est encore plus flagrante !

Donato : Dans le cas de certaines Jeunes compagnies, la proportion est inversée : le subside est d'un tiers, et deux tiers doivent être « inventés »...

Rolland : Et le prix obligé de nos spectacles, n'est-ce pas aussi un témoignage de mésestime, voire de mépris ? Les spectacles pour les petits (degré primaire) ne peuvent coûter que de 3 à 8.000 F. Pour les grands, une dépense de 25.000 F est considérée comme folle ! Bref, je crois qu'il est temps de réhabiliter le spectacle pour enfants, et de montrer qu'il répond à un besoin profond et important.

Van Loo : Cent fois d'accord — encore que la notion de besoin mériterait à elle seule un débat. Car nous le savons, le besoin de théâtre ne s'exprime pas clairement chez l'enfant, il est souvent confus...

Lewin : Pour les adultes comme pour les enfants la notion de besoin culturel est encore l'objet de bien des recherches et de bien des controverses. Nous n'en ferons évidemment pas le tour. Mais il ressort de vos témoignages que même sans s'exprimer par des appels structurés, le besoin de voir et de faire du théâtre est vigoureux chez les enfants et chez les adolescents.

Personne probablement ne songera à le contester au ministère de la Culture et au ministère de l'Education nationale. Le problème central est ailleurs : c'est celui des moyens mis à la disposition des compagnies de théâtre pour la jeunesse. Il est aussi, comme ce débat l'a bien montré, dans une attitude générale de dédain ou d'indifférence envers le spectacle pour enfants. Que cette table-ronde contribue à mieux éclairer une partie de l'opinion sur ces problèmes, à susciter des initiatives pour y porter remède, et elle aura été utile.

Nous avons aussi rêvé de discuter de la réceptivité de l'enfant aux diverses formes de théâtre, de discuter du point de savoir si l'enfant est vraiment plus créatif que l'adulte. Cet ambitieux projet n'est pas « encommissionné ». Il intéressera à coup sûr des pédagogues, des psychologues, des parents; leurs suggestions sont dès à présent bienvenues, en vue d'une rencontre ultérieure.

L'information radiophonique, simple affaire de bon sens ?

Nous avons le plaisir de reproduire ici, avec l'autorisation de l'auteur, un chapitre du mémoire intitulé « A partir d'une analyse des Dossiers de l'actualité à la RTB : les mécanismes de l'information et l'objectivité en question », présenté par Jean Lemaitre à l'Université libre de Bruxelles, en vue de l'obtention du grade de licencié en journalisme et communication sociale.

Il s'agit du chapitre VI, où Jean Lemaitre pose la question de savoir si l'information est « une simple affaire de bon sens ». Ce chapitre suit immédiatement l'analyse de l'émission quotidienne, « Dossiers de l'actualité », où sont disséqués tour à tour la méthode de travail, l'information internationale, intérieure, économique et sociale, les « faits divers », les pages magazine.

De sa cueillette à sa lecture sur antenne, l'information subit une série d'opérations complexes, qui vont des triages successifs à la mise en forme finale de la nouvelle. A chaque stade du traitement de l'information, il y a des choix. Ces choix sont fonction d'impératifs techniques, mais aussi de facteurs culturels et politiques.

Impératifs techniques, qui tiennent à la nature même du média. Le journal parlé, en quelques dizaines de minutes maximum, doit rendre compte de l'ensemble des nouvelles nationales et internationales du jour. Cela situe d'emblée le cadre restrictif qui s'impose au journaliste. Il faut opérer une sélection draconienne, il faut être bref, concis.

Le journal est parlé. Et comme le souligne à juste titre le journaliste ertébéen J.-J. Jaspers (1), « la parole est le mode d'expression le plus équivoque et le plus fugace ». L'image que donne alors du monde le journal parlé « ne peut être que partielle, schématique, fractionnée, non signifiante ». Et, poursuit Jaspers, « C'est contre ce handicap du langage oral, un handicap paradoxalement enrichissant, que se battent heure par heure les journalistes d'information radio-phonique ». Les nouvelles succèdent aux nouvelles, sur un rythme rapide, ce qui oblige à structurer l'exposé, à adopter un certain ton, à veiller à se faire comprendre. Ces choix sont également fonction de facteurs culturels et politiques.

DES CHOIX CULTURELS...

Les habitudes de travail, le climat général de la maison déteignent fortement sur la manière d'exercer le métier. Des phénomènes d'auto-censure résultent des liens hiérarchiques, peut-être trop pesants. La tendance à la personnalisation de l'information — y aller de son petit billet brillant et spirituel — relève sans doute pour une bonne part du type de formation — aujourd'hui essentiellement universitaire — reçue par les journalistes. Formation qui encourage les réflexes individualistes. De même cette manie de recourir systématiquement aux spécialistes pour traiter d'un sujet, cette habitude d'examiner la nouvelle sous son angle officiel, d'une manière désincarnée, coupée de la réalité quotidienne, ne dépend-elle pas aussi d'un conditionnement culturel des journalistes lié à leur origine sociale ?

« Le journaliste », dit Jaspers, « se fait généralement de son public une idée erronée, soit qu'il surestime le niveau de connaissances préalables de ce public, soit qu'il se trompe sur les centres d'intérêts principaux de ces auditeurs. La simple modestie devrait le conduire à parler d'abord et essentiellement à cet auditeur de ce qui l'intéresse en premier lieu. Et, pour le reste, de rechercher, dans une information, l'aspect qui peut avoir les répercussions les plus directes sur la vie de cet auditeur » (2).

On le voit, il serait exagéré et très manichéen de chercher dans chaque sélection ou mise en scène du réel une volonté politique délibérée, consciente. La réalité est plus complexe.

ET POLITIQUES

Il est vrai, par contre, qu'en dernière instance, tous les choix opérés dans le traitement de l'information — et ils sont nombreux — sont de nature politique.

Constatation banale, direz-vous. Oui, si on en reste là. Mais prouver la prédominance de l'idéologie sur la technique, c'est aussi affirmer, par exemple, qu'il n'y a rien de plus politique que le dis-

(1) JESPERS, (J.-J.), « L'information en emballage perdu », Etudes de radio-télévision, RTB, n° 20 1973.

(2) JESPERS, (J.-J.), *ibidem*.

cours impartial; car comme tout autre discours, il se fonde sur un système de valeurs précis, conscient ou inconscient. Pour mettre en lumière un fait, une nouvelle, il y a toujours un certain point de vue sur le réel. Il y a même pluralité de points de vue, d'approches possibles. Mais cela signifie-t-il pour autant que ce qui est vrai pour l'un n'est pas vrai pour l'autre ? Qu'il y aurait autant de réalités que de points de vue de réalité ? La subjectivité du journaliste intervient à tous les niveaux. On peut le nier. Est-ce un bien, est-ce un mal ? Faut-il comprimer cette subjectivité à son maximum compressible ? Faut-il au contraire la laisser « s'épanouir » ? Dans quelle limite ? Si l'objectivité, ce n'est pas l'impartialité, qu'est-ce alors ? Faut-il jeter la notion aux orties, ou tâcher de lui donner un contenu différent ?

LES AGENCES : QUELLE NEUTRALITE ?

Premier tamis de sélection : les agences.

« Le rédacteur le plus consciencieux, le plus intègre, se trouve lésé dans son approche de la vérité, car les agences de presse elles-mêmes effectuent un premier tri, arbitraire et sans appel, parmi les informations qu'elles reçoivent » (3).

Cette sélection s'opère à la base, à la collecte de la nouvelle, mais aussi au niveau de l'agence. L'AFP, par exemple, reçoit en moyenne 100.000 mots par jours et en redistribue 70.000. Certes, la viabilité des agences repose sur une clientèle (journaux, organismes de radio-télévision...) qu'il convient de satisfaire. La crédibilité internationale, nationale des agences et la concurrence imposent donc certaines règles de rigueur, d'exactitude et de rapidité dans la transmission de la nouvelle. Ceci n'empêche pas les agences de ne retenir que les éléments qui leur paraissent significatifs. En fonction de quels critères ? De plus, les agences de statut privé ou public ne sont pas à l'abri des ingérences gouvernementales. Les agences privilégiées ont un certain type de nouvelles qui favorisent le pouvoir économique ou politique en place. De même, il y a contamination par les composantes institutionnelles du langage agencier.

Les agences occidentales — seules agences auxquelles soit reliée directement la RTB — reflètent ainsi, par la sélection et par le langage, les idées dominantes du système politique. Les effets de la concurrence sont donc fortement limités. Peut-on en la matière parler de véritable pluralisme ?

SOUS-INFORMATION...

Un deuxième tri est alors assuré au niveau de la rédaction.

Seule une infime partie de la masse des dépêches tombant sur les téléscripteurs sera retenue. Des catégories de nouvelles, des thèmes sont privilégiés. Et pour un sujet donné, on donne la priorité à un certain type de sources, et avant tout aux dépêches d'agences.

(3) GENICOT, (C.), « L'objectivité », Presse-Actualité, n° 57, mars 1970.

L'analyse effectuée sur 18 jours des Dossiers de l'actualité fait apparaître un pourcentage d'environ 40 % pour les nouvelles internationales, de 25 % pour la politique intérieure, de 22 % pour les faits divers, de 10 % pour le social-économique et de 3 % pour les informations sportives.

L'importance accordée aux différentes sphères de l'information, et ceci indépendamment de l'actualité du jour, repose déjà sur une optique de départ, une décision de principe.

Cette quantification de l'information ne recoupe pas en tous cas la hiérarchie d'intérêts du public. Une enquête réalisée par la RTB en 1969 (4) révèle que le public marque d'abord sa préférence en matière d'information pour les événements de la vie sociale (et surtout pour leurs répercussions directes sur la personne même de l'auditeur). En deuxième lieu viennent les « troubles sociaux importants ou sortant de l'ordinaire » ; ensuite les catastrophes naturelles ; les découvertes et les événements scientifiques et médicaux...

Les omissions sont donc légion. Certes, l'information sociale conquiert petit à petit droit de cité à la RTB. En particulier dans les émissions d'information du matin. C'est une évolution positive. Et l'essor des centres régionaux, leur imbrication de plus en plus étroite dans les JP contribue certainement à cette évolution. Mais la place encore extrêmement minime accordée aux Dossiers à ce type d'informations suffit pour que l'on puisse parler à bon escient pour cette émission de *SOUS-INFORMATION*.

De plus, quand à propos d'un conflit social ou d'un événement à incidence économique, l'on interviewe l'un ou l'autre protagoniste, la parole sera d'abord donnée aux « officiels », sociologues, économistes patentés... Très rarement aux syndicalistes, aux travailleurs, aux ménagères, aux chômeurs.

Dans la partie magazine des Dossiers, l'économie et le social sont purement et simplement ignorés. Ou alors abordés par le biais de la sociologie de l'outil ou de l'histoire des habitations ouvrières. Même exclusive en ce qui concerne les personnes interrogées. C'est le défilé des spécialistes, avocats, scientifiques, journalistes... tous avisés, brillants, parlant bien...

Quant à la politique intérieure, elle est vue sous l'angle restrictif des actes de gouvernement, des réactions de partis politiques, des débats parlementaires. Le black-out est par contre quasi total sur tout ce qui n'est pas politique au sens strict, c'est-à-dire officiel. Les Dossiers de l'actualité nous apprennent bien peu de l'action des comités de quartier, des prises de position des comités d'action... des groupes de pression divers. A côté des partis politiques — et pas nécessairement en contradiction avec leur action — existe pourtant un champ d'activités politiques très fécond, dont on parle très peu aux Dossiers.

Est-ce là le reflet de la pénurie existant dans les dépêches transmises par les agences ? Sans doute. Mais c'est alors le devoir des responsables à l'information de veiller à la diversification des sources.

(4) JESPER, (J.-J.) *ibidem*.

Pour l'international, on retrouve les mêmes omissions, peu d'informations en provenance du Tiers Monde. Si ce n'est un certain type d'événements. Par exemple : une guerre (au Shaba), un putsch (en Thaïlande) ou des élections aux résultats spectaculaires (en Inde).

Pour les pays qui nous sont plus proches géographiquement ou culturellement, l'information passe par la relation des actes officiels de gouvernements, les réactions de chefs d'Etats, les allées et venues de diplomates. En dehors de cela, très peu de faits sont retenus. Sont-ils sans importance ?

Luc Boone, professeur à la Katholieke Universiteit Leuven (5) (études de radio-télévision) a fait le compte des études réalisées à propos de la sélection des informations à la BRT. Luc Boone relate une étude effectuée sur la semaine du 12 au 18 janvier 1976 et visant à comparer les nouvelles d'informations étrangères qui « entrent » à la rédaction avec celles qui en « sortent ». C'est-à-dire celles que la rédaction a décidé de publier ou d'émettre : l'« imput-output-analyse ». L'étude met en évidence que ce sont les nouvelles politiques et, dans une moindre mesure, militaires, qui dominent l'information étrangère émise. D'autre part, les « pays d'élite » et les nations occidentales sont le plus fréquemment cités. Quant au type de personnes citées et la fréquence à laquelle on les cite, révèle Luc Boone, il y a une nette tendance à présenter des personnages politiques issus des grandes nations et des Etats occidentaux.

De vastes pans de la réalité (au niveau géographique, thématique ou personnel, au niveau des acteurs mis en avant) ne sont pas couverts par l'information, notamment aux Dossiers de l'actualité. C'est dans ce sens que l'on peut parler de *SOUS-INFORMATION*.

ET DESINFORMATION

Cette sous-information côtoie aux Dossiers de l'actualité la *SUR-INFORMATION*, ou plutôt la *DESINFORMATION*.

Les deux notions, apparemment contradictoires, sont en fait liées. Car, en corollaire à la pénurie de l'analyse, aux omissions systématiques, il y a une propension dans les Dossiers à s'attarder à l'anecdote, au détail insignifiant. Dès lors, l'apparente surabondance de l'information masque une tendance réelle à la désinformation.

Les Dossiers mettent tantôt l'accent sur la dimension psychologique de l'événement, tantôt s'attardent sur la dimension « violence », avec une pléthore de détails qui frisent la complaisance ou le mauvais goût. La colère, la sobriété, la moralité d'un chef d'Etat, en guise d'éléments explicatifs... On s'attarde sur les détails militaires d'un conflit plutôt que sur les mobiles des protagonistes. On préfère s'étendre sur les violences qui ont accompagné telle manifestation, telle grève, plutôt que de décrire les raisons, les incidences de l'événement. Un blessé, deux blessés, trois tués... Violence ici, violence là-bas, encore de la violence.

(5) BOONE, (L), « La sélection des informations à la BRT », Etudes de radio-télévision, RTB, n° 22, janvier 1977.

En mettant l'accent sur l'aspect anecdotique, superficiel, secondaire de l'événement, on lui ôte toute signification.

Vidée de sa substance, l'information est alors aseptisée. Sans vie, telle une baudruche dégonflée, l'information perd tout contenu opératoire. Que retiendra-t-on d'une vision du monde réduite à cet aspect des choses ? Une succession de remous, de guerres, de conflits. Bref, beaucoup de mouvement, mais dont on ne peut comprendre le sens. C'est comme Toto, qui se souvenait uniquement de la musique des tables de multiplication.

Désinformer, ce n'est pas seulement faire primer le secondaire sur le principal. C'est aussi couper l'information de son contexte, temporel ou géographique. L'information est alors présentée sous la forme d'une succession de faits, isolés, non reliés. Cette discontinuité conduit à une vue atomisée du monde. Déjà, aux Dossiers, le cloisonnement des différentes rubriques (l'international entre le social et l'intérieur ou l'inverse) conduit à une telle vision fragmentée des événements. Que dire alors, par exemple, de la relation d'une grève coincée entre deux faits divers ?

En supposant que la relation des faits dépasse l'anecdote et se place résolument sur le terrain de l'explication, le peu de place accordée dans la structure du journal à cette information peut alors totalement la neutraliser, l'asexuer. L'information aux Dossiers est donc tout à la fois abondante et déficiente quant au contenu.

JUSQUE DANS LE PLUS PETIT DETAIL

Ultime stade dans la rédaction de la nouvelle, la présentation.

La place d'une nouvelle dans le corps du journal parlé peut être capitale, quant à sa médiation. Les nouvelles de tête et celles de queue sont en général privilégiées. D'où l'importance cruciale des titres (pas toujours d'ailleurs fidèles à la nouvelle), des liaisons, des « chapeaux », de l'emballage final.

Ces éléments de sophistication ultime ont une incidence décisive sur la compréhension de la nouvelle, confèrent à l'information une dimension autre en l'amplifiant ou au contraire en la réduisant.

La forme peut aussi déborder le fond. Le journaliste peaufine le titre au détriment de l'explication. Un mot, une formule, véhicule également un jugement de valeur : des *extrémistes* (ou des *patriotes*) sont fusillés au Chili, les syndicats *brandissent la menace de la grève* (ou *annoncent* un mouvement de grève). Le plus petit détail est chargé de signification (6). « De même qu'un mot possède une signification, il est clair qu'une modification dans le débit, un trait

(6) « Il arrive que certaines informations ou émissions à caractère informatif, soient présentées de façon tendancieuse non pas tant par les commentaires, que par le « ton » général de l'émission ou la sélection des avis et opinions recueillies — en cas de reportage, d'interviews recueillis sur le vif, de compte rendus de réunions politiques ou de presse. Le ton d'un commentaire, le cadrage d'une image, l'angle de prise de vue, le montage d'une séquence peuvent suggérer ce que le journaliste ne dira pas, ou donner aux informations une orientation partisane... » VERHEYDEN, (M.), *La radio-télévision face au pouvoir*, p. 136.

d'intonation, un changement de voix sont porteurs de sens et reçoivent par conséquent de la part de l'auditeur, sans que celui-ci en ait obligatoirement conscience, une certaine interprétation » (7).

Mais alors, ne sommes-nous pas déjà dans l'antichambre du commentaire. La frontière entre le fait et le commentaire est beaucoup plus floue qu'il n'y paraît au prime abord.

DEUX CONCEPTIONS DIFFERENTES

C'est l'ensemble de ces mécanismes complexes de l'information qui fondent une politique de l'information. Force est de constater qu'en la matière deux politiques antagonistes se dessinent.

La première favorise la compréhension du monde dans lequel on est appelé à vivre, fait appel au sens critique de l'auditeur ou du téléspectateur. Par la compréhension des phénomènes qu'elle entraîne, elle favorise l'action, la participation du citoyen au monde qui l'entoure.

La seconde débouche sur une vision morcelée, statique de la société. Elle entraîne au contraire des réflexes de passivité. Elle contribue à maintenir le statu quo social. Rien d'étonnant donc que les tenants du conservatisme se montrent attachés comme à la prunelle de leurs yeux à cette conception de l'information aseptisée. Rien d'étonnant qu'ils s'acharnent à camoufler cette prise de parti en matière de politique de l'information, sous le mythe trompeur de l'impartialité.

(7) Le langage de l'information radiophonique Analyse linguistique. Service des études d'opinion. RTF. Décembre 1973.

EN DIAGONALE

UN COLLOQUE DE LA FONDATION ANDRÉ RENARD

« Le capitalisme et le développement économique » constituait le thème central du sixième colloque international organisé en octobre dernier par la Fondation André Renard. A l'issue de la troisième journée, il devait aboutir à définir une stratégie pour les forces progressistes en Belgique, dans une perspective de développement régional. Quand on voit combien la définition d'une telle stratégie correspond à un mouvement d'opinion qui se déploie — dans des contextes différents — dans plusieurs pays d'Europe occidentale, on comprend l'envergure du colloque. Les quelque cent cinquante participants ont pu entendre, pendant ces trois jours, quatorze orateurs belges et étrangers développer leur réflexion sur le thème des réformes de structure en vue d'un changement de société (1).

CRISE ET FINANCEMENT DE L'ECONOMIE

Ce sont les Français qui ont développé le thème de la première journée : la crise et le financement de l'économie et de l'entreprise. *Marc Guillaume*, membre de la commission de politique industrielle du P.S., considérant l'investissement comme première variable de la guerre économique actuelle, a surtout mis l'accent sur la nécessité de repenser l'interdépendance entre les secteurs et entre les régions. *Suzanne de Brunhof*, chercheur au CNRS, analysant les aspects monétaires de la crise, est arrivée à la conclusion qu'aujourd'hui, une circulation financière internationale de crise, caractérisée par un décalage entre la mise en valeur du capital et la production, succédait à une circulation financière internationale de croissance. *Michel Aglietta*, conseiller scientifique à la direction des synthèses de l'INSEE, retraçant l'évolution du capitalisme et son mode de financement aux Etats-Unis, a montré que le processus inflationniste découlait de la permanence de formes financières dans une structure dégradée du processus réel d'accumulation. Ce processus a été analysé par *Anicet Le Pors*, responsable du département de politique industrielle et des nationalisations du PCF, dans le cadre de la crise du capitalisme monopoliste d'Etat. Il a montré que le rôle de l'Etat dans le financement du capitalisme était une forme de lutte contre la baisse tendancielle du taux de profit, et bénéficiait, en lieu principal, aux monopoles. Le financement public est, a-t-il ajouté, la forme principale actuelle de dévalorisation du capital social. Et de conclure que la crise exacerbe cette contradiction du capitalisme qui correspond à la négation de la propriété privée.

(1) Dans la mesure où les textes des interventions ne sont pas encore disponibles, il ne sera pas question ici de l'analyse de chacune d'elles, mais plutôt d'un aperçu des problématiques abordées dans le colloque.

Riche en enseignements théoriques, cette première journée montra avant tout — par des approches différentes — comment la production et son financement étaient liés et comment ce rapport évoluait dans la crise.

Le lendemain, *Piet Frantzen*, professeur à la VUB, a décrit la situation belge : actuellement, le secteur public du crédit intervient à concurrence de deux tiers dans le financement des investissements des entreprises par des moyens extérieurs, alors que l'émission d'actions ne couvre que 6 % des besoins en investissements. Il est dès lors logique, conclut-il, que l'Etat ait un droit de décision sur la gestion de l'entreprise.

QUELQUES EXEMPLES D'ENTREPRISES PUBLIQUES

Etatisation pour P. Frantzen, mise sous statut public pour M. Guillaume, nationalisation pour A. Le Pors, le débat était ouvert. Pour l'alimenter, une série de témoignages de représentants d'entreprises publiques existantes. Les participants purent entendre successivement les rapports de Y. Durrieu sur Electricité et Gaz de France, de H. Tamburini sur l'ENI (Société italienne des hydrocarbures), de Y. Mornand sur ELF-ERAP (pétrole français), de E. Langer sur le secteur public autrichien, de *Urbain Destrée* sur la Société de développement régional pour la Wallonie (SDRW).

Bilan incisif, sans complaisances et véridique qu'a tiré Destrée de cette société d'initiative publique créée en 1970 et qui ne commença véritablement à fonctionner qu'en 1976. En matière de politique industrielle, la SDRW n'a été qu'un suppléant du privé, affirme l'orateur, alors que le gouvernement prétendait en faire un holding public. De plus, elle est en concurrence avec la SNI. Dès lors, conclut-il, pour que la SDRW joue pleinement son rôle, il faut des changements politiques, sans quoi tous les discours à caractère technique sont vides de sens.

METTRE LE CREDIT AU SERVICE DU DEVELOPPEMENT REGIONAL

Le rapport entre la politique industrielle et son financement clairement établi, le bilan des entreprises publiques existantes tiré et l'importance du changement politique soulignée, des solutions sont avancées. Elles témoignent avant tout d'une volonté de refuser la gestion de la crise.

Des syndicalistes français ont d'abord développé le point de vue de leur organisation syndicale.

Ph. Zarifian, économiste à la CGT, a démontré pourquoi, dans la perspective de faire du progrès social, le but de la croissance, les nationalisations industrielles et la nationalisation intégrale du crédit étaient indispensables et inséparables les unes de l'autre. Car, a-t-il ajouté, c'est de la profondeur et de la rapidité de la rupture avec les lois d'accumulation actuelle du capital, là où elle est essentielle, que dépend la réussite.

Quant à *R. Rolant*, économiste à la CFDT, il a souligné que si la crise obligeait d'augmenter les nationalisations, celles-ci n'étaient pas un simple changement de propriété ni même de pouvoir, mais surtout de contenu et de nature du pouvoir.

Le dernier exposé revenait à un syndicaliste wallon, *Jacques Yerna*, secrétaire de la FGTB de Liège-Huy-Waremme. Une politique industrielle nouvelle est indispensable pour sortir la Wallonie des difficultés actuelles. Mais pour qu'elle aboutisse, il faut placer le crédit sous contrôle régional. Cela signifie à ses yeux en premier lieu régionaliser la CGER, la SNI et le Crédit communal, afin que l'épargne wallonne soit utilisée en Wallonie et non ailleurs, comme c'est le cas actuellement. Enfin, conclut *J. Yerna*, la réalisation de ces objectifs implique une action au niveau parlementaire et au niveau de la mobilisation des travailleurs, afin de rassembler les forces progressistes.

Les conclusions du colloque sont tirées par *Robert Gillon*, président de la Fondation A. Renard. Il faut mettre un important secteur industriel public en place, puisque le système actuel ne procure ni le droit à l'emploi, ni le droit à un mode de vie satisfaisant. Et afin d'éviter que ce secteur industriel public ne soit récupéré par le capitalisme, du fait de l'inexistence d'organismes financiers adéquats, il faut mettre le crédit, d'une façon ou d'une autre, sous contrôle public. Le cadre politique de ces réformes de structure est, devait préciser *R. Gillon*, celui d'une Belgique régionalisée. Un gouvernement mis en place en Wallonie serait en effet différent d'un gouvernement national, car il existe en Wallonie une majorité de gauche susceptible d'instaurer ces réformes. Enfin, conclut-il, il faut réformer l'entreprise privée et publique de telle façon que les travailleurs prennent leurs responsabilités, contrôlant effectivement la gestion et s'assurant que les objectifs soient atteints.

Lieu de réflexion des forces progressistes, le colloque de la FAR a montré que le mouvement syndical wallon refuse de prendre des positions qui seraient celle d'une gestion de la crise. Des objectifs d'une stratégie de la gauche y ont été définis : mettre le crédit au service du développement régional. Ce sont des étapes importantes, certes. Mais il faut insister sur le fait que ces objectifs ne peuvent aboutir que dans le cadre d'une politique de changement antimonopoliste et d'élargissement des droits démocratiques des travailleurs.

Claudine CYPRES. (GEM)

BESOINS ET MODE DE PRODUCTION

Quand on réfléchit sur la façon dont la société est organisée, on bute tôt ou tard sur la question des besoins. Ceux qui défendent le libéralisme économique, le capitalisme, prétendent toujours que ce système répond le mieux aux besoins humains.

La question des besoins est donc une question centrale, une question « politique ». Comment l'aborder sans tomber dans les pièges tendus par les idéologues du libéralisme ?

En 1975, un numéro spécial de la revue « La Pensée » était consacré au thème « Besoins et consommation ». L'année suivante P. Grevet publiait, aux Editions Sociales, *Besoins populaires et financement public*.

En 1977, J.-P. Terrail, assistant de sociologie à l'Université de Caen, E. Prêteceille, chercheur au Centre de sociologie urbaine et M. Decaillet, membre de la section économique du Parti Communiste Français, prolongent cette réflexion dans un nouveau livre des Editions Sociales, « Besoins et Mode de Production ».

L'IMAGE DU CONSOMMATEUR SOUVERAIN

J.-P. Terrail analyse la manière dont l'idéalisme bourgeois traite de la question des besoins. Le capitalisme est toujours présenté comme un système démocratique dont les dispositifs visent à satisfaire un consommateur abstrait. Abstrait parce que les besoins manifestés par ce consommateur ne sont jamais mis en rapport avec la sphère de la production. C'est comme si les besoins étaient donnés une fois pour toutes et que le système capitaliste était l'instrument mis au point pour les satisfaire.

L'économie politique bourgeoise se veut réponse rationnelle aux besoins. Or, il est évident que le mode de production capitaliste n'est pas un instrument au service de l'homme-en-général. La production capitaliste ne produit que ce qui permet le profit. Le capital se déplace en fonction des possibilités d'accumulation et non en réponse aux besoins sociaux.

Mais en faisant du besoin le point de départ de l'action humaine, on fonde la figure de la société « de consommation ». Le marché et la production sont présentés comme moyens mis au service de l'homme et de ses besoins, au service du consommateur souverain. Pour les théoriciens du capitalisme moderne (de Keynes à Friedmann), la consommation est le lieu à partir duquel s'expliquent les mécanismes économiques. Pour eux, c'est, en dernière analyse, la propension à la consommation qui règle le rapport entre le revenu (que les gens ont en main) et la demande (qui se manifeste au niveau global sur le marché).

Dans les années soixante, J.-K. Galbraith, économiste vedette du parti démocrate américain, avait « jeté un pavé dans la mare » en montrant le conditionnement du consommateur par les grandes entreprises monopolistes mais il n'était pas allé jusqu'à mettre en relation les besoins et le système de production. Même les auteurs qui reconnaissent l'influence de la structure des revenus ne font pas la liaison entre cette structure de revenus et l'organisation de la production. Les besoins ne peuvent être définis une fois pour toutes : ils sont par nature historiques et sociaux.

Une société quelle qu'elle soit repose toujours sur la production de biens et de personnes. Toute société produit non seulement des biens matériels mais aussi des agents sociaux bien définis, c'est-à-dire des formes historiques d'individualité. Il n'y a donc pas d'individualité pure mais des individus sociaux. Ceux-ci sont constitués de tout un ensemble d'aptitudes et de capacités, de modèles de comportement qui répondent aux exigences du mode de production.

Il faut renoncer aux discussions sur le caractère nécessaire ou superflu des besoins et comprendre que, dans une société donnée, les besoins sont ceux qui sont requis et produits par la combinaison des rapports que les hommes entretiennent avec la nature et des rapports qu'ils entretiennent entre eux à l'occasion de la production.

Il y a intériorisation par les individus, des impératifs de la vie sociale. C'est la raison pour laquelle, les besoins éprouvés par les individus dans une société de chasseurs itinérants (en Afrique par exemple) ne sont pas les mêmes que les besoins ressentis dans une société industrielle.

LES CONTRADICTIONS INHERENTES AU SYSTEME CAPITALISTE

Les besoins renvoient toujours à des exigences du procès de production : c'est vrai dans toutes les sociétés. Mais dans la société capitaliste on ne peut échapper à une contradiction fondamentale : il faut nécessairement des agents sociaux « consommateurs » mais seuls les besoins qui servent le capital sont satisfaits. « En fait, écrit J.-P. Terrail, les besoins que la production satisfait sont les besoins de la production elle-même, de sa perpétuation, de son élargissement. »

Or les travailleurs eux, qui sont bien au fait des capacités techniques et humaines, posent des revendications qui impliquent leur développement au-delà des limites imposées par le profit.

Comment concevoir d'autres types de rapports de production ?

C'est ce qu'explique E. Préteceille. La consommation du travailleur est double :

a) il consomme dans son travail des moyens de production (il use des machines, des produits, des matières premières etc...) et les convertit en produits d'une valeur supérieure au capital avancé. Il effectue cette consommation non pour son compte mais pour le compte du capitaliste;

b) il consomme des moyens de subsistance qu'il achète avec l'argent qu'il a reçu en échange de sa force de travail. Il peut ainsi reproduire cette force de travail. Cette seconde consommation, qui est la consommation privée s'opère en dehors du temps de travail.

Cette séparation temps de travail/consommation privée n'est-elle pas la rançon du progrès ?

Pas du tout; ce n'est pas une fatalité historique contre laquelle on ne peut rien. C'est une caractéristique du mode de production capitaliste.

L'entreprise pourrait être le lieu privilégié où se développent des secteurs de consommation tels que des crèches, des équipements de santé, des cours de formation, des activités culturelles et sportives, des transports, etc...

C'est parce que le rapport de production capitaliste est fondamentalement production de plus-value, rapport d'exploitation, qu'il asservit le travail vivant à la machine, qu'il disqualifie, fractionne le travail et stérilise souvent la recherche.

C'est pourquoi les besoins expriment la contradiction entre l'accumulation capitaliste et les revendications portant sur les conditions de travail, la formation, la qualification et la maîtrise par les travailleurs de leur travail, pour eux-mêmes et pour la société.

UTOPIE OU QUESTION D'ACTUALITE ?

Comment appréhender l'évolution des besoins ? Quelles sont les implications du passage du capitalisme en crise au socialisme ? Voilà des questions qui sont d'une actualité brûlante en France, en raison du rapport des forces politiques.

Mais chez nous aussi les puissances d'argent luttent (avec l'aide de l'Etat) contre la baisse du taux de profit. Cette lutte s'effectue par des « rationalisations », un « redéploiement industriel », l'intensification du travail et la compression des « faux frais » de production (enseignement, santé, équipements collectifs, recherche scientifique, etc....) Dans ce contexte, la question des besoins et des moyens de les satisfaire ne saurait être évitée.

J. P. C.

Dans le numéro 15 (octobre-novembre 1977) du

JOURNAL DES JURISTES DEMOCRATES

on peut lire notamment :

- Le greffier, cet inconnu
- RTB : le « droit » de réponse
- RFA/Affaire Croissant : une justice qui s'oublie.

Abonnement (un an / 5 numéros) : 200 F.

Secrétariat général : rue P.E. Janson, 13 — 1050 Bruxelles.

COURRIER DES LECTEURS

Notre collaboratrice Louise Gotovitch nous a envoyé à propos du statut de l'enseignement subventionné, une note fort intéressante, qui aurait normalement dû être incorporée dans le document publié le mois dernier à ce sujet. Louise Gotovitch avait en effet pris part (activement, comme toujours) au débat mené au sein de la Commission Education nationale du PCB, mais sa note était parvenue à la rédaction des CM avec retard. C'est avec plaisir que nous la publions dans la présente livraison.

A PROPOS DES STATUTS DU PERSONNEL ENSEIGNANT

Nous avons déjà essayé de montrer combien le statut des enseignants de l'Etat, fonctionnant depuis près de dix ans, est une arme contre l'arbitraire du pouvoir. A condition de savoir et vouloir s'en servir.

Il semble qu'on s'achemine vers l'existence d'un statut propre à chacun des réseaux : pour les communes et les provinces, c'est-à-dire **les pouvoirs publics**, l'autre pour le libre, c'est-à-dire « **l'entreprise privée** ».

UN RENFORCEMENT DES CLIVAGES ENTRE RESEAUX ?

Ces projets de statuts s'inscrivent dans un contexte politique bien précis. Il y a quelques années, une idée se faisait jour où apparaissait l'espoir d'une unification. Des enseignants surtout des parents parfois, prenaient conscience de ce que cette division était plus un mal qu'un bien. Des études étaient effectuées et publiées, mettant en évidence que les parents ne choisissaient plus l'enseignement libre confessionnel pour des raisons de croyance, mais plutôt pour des raisons d'ordre social : bonnes fréquentations, bonne éducation... Ces constatations favorisaient l'idée d'un rapprochement possible entre réseaux, d'une unification, même si cette idée restait floue, confuse. Si l'enseignement catholique ne présentait plus de spécificité, quelle serait sa raison d'être ?

D'autres faits ne peuvent être ignorés. Le PSC-CVP établi, par principe, sa cohésion sur la base du catholicisme, qui unirait ouvriers et patrons, au-delà de la lutte des classes. Aux dernières élections, les résultats obtenus par l'UDP, le RW, ne prouvent-ils pas combien il est difficile pour des travailleurs chrétiens de sortir du giron PSC ? Cette réalité d'un monde particulier « catholique » basé, davantage, sur des faits, des habitudes culturels que sur la croyance, n'est-ce pas dans le « ghetto » des écoles libres confessionnelles qu'elle se développe le mieux ?

AVEC L'ACCORD DE LA C.S.C.

Le Conseil Général de l'Enseignement Catholique a fort bien compris la chose. Il définissait en 1975 la spécificité de l'enseignement catholique dont l'aspect contraignant ne s'exerce, d'ailleurs, que vis-à-vis des seuls enseignants, puisque cet enseignement accepte des élèves « appartenant à d'autres familles spirituelles ». Qui compte-t-on parmi les membres de ce conseil ? les Centrales chrétiennes du personnel à côté, entre autres, de l'Association représentative des Pouvoirs organisateurs de l'Enseignement catholique.

A la suite de cette définition, un statut provisoire fut élaboré où était prévue la possibilité du **licenciement sans préavis** pour non-conformité à la spécificité, et les instances dirigeantes des enseignants CSC acceptaient de participer dans de telles conditions à la chambre déontologique ! Participation, quand tu nous tiens !...

Le nouveau projet légal maintient (d'après « Le Soir ») la notion de spécificité du projet éducatif ou de la tendance idéologique, mais oblige le pouvoir organisateur à ne licencier qu'avec un « préavis motivé ». Il prévoit le recours au tribunal du travail. Des mesures concrètes sont envisagées pour obliger les pouvoirs organisateurs à payer préavis et indemnités éventuels.

Quant à la spécificité, elle devrait, en quelque sorte, se trouver précisée dans le contrat d'engagement.

Les enseignants de l'enseignement subventionné libre sont donc assimilés aux employés d'une entreprise privée, avec l'avantage que le préavis doit être motivé.

Si la notion de spécificité est maintenue, le combat que les enseignants du libre auront à mener sera très difficile ; ils se retrouveront en petites unités face à la kyrielle de pouvoirs organisateurs des écoles libres. Leur combat se situera au niveau du contenu des contrats d'engagement, de la manière dont le contrat sera présenté au jeune enseignant qui s'engage... Si cette spécificité est acceptée, le clivage entre réseaux sera renforcé. Si elle est rejetée, l'idée d'une unification ne pourrait-elle pas plus facilement reprendre vie ?

DU COTE DE L'ENSEIGNEMENT OFFICIEL

N'oublions pas que l'enseignement libre confessionnel est majoritaire dans notre pays.

Seul l'enseignement de l'Etat est soumis à l'obligation de la neutralité. Il se doit de compter au moins trois quarts de diplômés officiels parmi les membres du personnel de chacune de ses écoles, il ouvre donc ses portes, théoriquement, à un quart du personnel diplômé libre. Mais avec deux ministres PSC (tendance CEPIC) qui se succèdent à l'Education Nationale, il apparaît que certaines entorses se font.

Les communes et les provinces, quoique pouvoirs organisateurs officiels, ne sont pas tenues à la neutralité de leurs écoles (ce que la plupart des parents qui confient leurs enfants à l'école communale, ignorent). L'autonomie communale permet en quelque sorte trois formules : diplômés du libre seulement, diplômés du libre et de l'officiel en proportions variables, diplômés de l'officiel seulement.

Les fusions des communes (dont le plan est dû à J. Michel, l'actuel ministre de l'Education) a bouleversé certaines majorités, les tenants de l'exclusivité de l'enseignement officiel sembleraient le plus atteints.

En période de chômage, toutes ces querelles de diplômes sont d'une acuité toute particulière. Quel diplôme aura le plus de chances ? La notion de « spécificité du projet éducatif » prévue également pour les communes et les provinces (toujours d'après « Le Soir ») ne serait-ce pas un moyen de maintenir leur autonomie, et pour les enseignants qui avaient déjà pu arracher par la lutte syndicale un statut démocratique au niveau communal ou provincial, de le conserver ?

EN GUISE DE CONCLUSION

Il reste que cette notion de spécificité du projet éducatif, est une porte ouverte à l'arbitraire du pouvoir et risque d'être un élément de division des enseignants. Aux enseignants à rester vigilants, à éviter à tout prix de se laisser piéger dans des définitions qui les livrent à l'arbitraire, les isolent du reste des enseignants.

L. G.

Revue



Socialisme

Beaucoup à lire — plus que naguère — dans les deux dernières livraisons de « Socialisme ».

Relevons au sommaire du No 142 (août 77) une analyse par W. Fraeys des élections législatives d'avril dernier et une étude attentive de la littérature en RDA.

Spécialiste patenté, Fraeys décortique soigneusement les résultats des législatives, sur le plan national et régional. C'est un document utile, dans la mesure où il est clair et précis. On n'y trouve guère d'idées neuves qui permette d'interpréter ces chiffres : l'auteur considère comme surprenant le statu quo socialiste « après trois ans d'opposition et en pleine crise économique » et croit (timidement) pouvoir attribuer le gros succès du PSC aux positions « centristes » de ce parti en matières économique et sociale.

Littérature en RDA : Jean-Paul Bier connaît son dossier. Cela ne signifie pas que ses appréciations soient toujours convaincantes.

J.P. Bier parle à plusieurs reprises d'«échec» d'une politique culturelle, mais il reconnaît lui-même que le problème est infiniment plus complexe. De fait, il dresse un bilan qui est à certains égards très remarquable : d'Anna Seghers à Christa Wolff en passant par Becker, Bobrowski, Völker Braun, F.R. Fries, Peter Hacks il y a là un domaine riche et divers.

Mais il est vrai qu'à un épanouissement culturel impression-

nant, marqué par une relation productive entre politique et littérature, a succédé depuis l'été 1977 une période « dure », qui se manifeste par des exclusions, des expulsions, des démissions, des départs en RFA de poètes, écrivains ou chanteurs de valeur.

Jean-Paul Bier écrit en conclusion après avoir souligné « le sens aigu de leur responsabilité intellectuelle » des écrivains de la RDA que la littérature là-bas est « véritablement en devenir ». Il ajoute : « Le regard que les critiques, les écrivains, les éditeurs de RFA tournent depuis quelques années vers l'Est n'est donc pas seulement politique : c'est un peu comme si le sérieux, l'authenticité, l'austérité intellectuelle des écrivains de RDA constituaient l'espoir d'un renouveau véritable des lettres allemandes. »

Nous formons le vœu que ce renouveau ne soit pas entravé par l'inquiétante « remontée » de vieux tabous.

Un mot encore sur l'article de Henri Pousseur, qui termine son captivant feuilleton intitulé « La musique, ici, aujourd'hui ». Le dernier épisode du feuilleton aborde notamment le problème brûlant de la réforme de l'enseignement musical et comporte une série de propositions progressistes. La brochure sur la vie musicale que prépare la Fondation Joseph Jacquemotte nous donnera l'occasion de commenter ces propositions et d'autres problèmes abordés par Pousseur.

Dans le No 143 d'octobre 77, la revue « Socialisme » présente un

compte-rendu par Gustave Belle et Jean-Pol Baras du congrès de Nantes du parti socialiste français. L'affrontement entre la majorité, incarnée au congrès par Michel Rocard, et la minorité du CRS, incarnée par J.P. Chèvenement prend par moments l'allure d'un débat entre « la sagesse » et « l'audace ». Mitterrand fera l'unité de l'une et de l'autre, en prouvant que « le parti socialiste, aux portes du pouvoir, est prêt, en parti adulte et responsable à assumer ce pouvoir ».

Sur les dangers de la bombe à neutrons, Michel Viseur fournit en quelques pages des faits et des arguments précis et sérieux. Il peut conclure très calmement qu'il n'y a aucune raison de suivre le président Carter qui affirme que la bombe à neutrons ne constitue « ni une nouvelle arme, ni une nouvelle doctrine ». Peut-on espérer que le ministre socialiste des Affaires étrangères partage ce point de vue ?

A côté de cela figure un article qui laissera perplexe, du moins nous l'espérons, maint lecteur socialiste. Il est signé par Willem Deswarte qui, dans la précédente livraison, abordait le problème des droits de l'homme en Israël sur le ton de la célèbre chanson de Charles Trenet « Tout va très bien, Madame la marquise... ». Deswarte traite ici du chômage, considéré comme « prémice du progrès » ! Affirmant que « ce n'est qu'au plan mondial que pourra s'instaurer le socialisme », notre homme balaye la perspective d'une conquête du socialisme dans certains pays d'Europe occidentale, par exemple. Il professe dès lors qu'il faut s'accommoder du chômage en redistribuant l'emploi — et surtout s'interdire toutes revendications salariales, car c'est par ces exigences des syndicats que le chômage s'aggrave. Parmi les moyens qu'il recommande pour redistribuer l'emploi, citons-en deux : le travail à temps partiel, des congés non-payés. Et tout cela au nom de « l'idéal socialiste »...

Signalons encore, dans cette livraison d'octobre, une réponse « raisonnable » de Pirsoul et Rahier aux trois journalistes du

« Peuple » qui avaient indiqué des pistes novatrices pour la presse socialiste et un article intéressant de Maurice Deveen sur « Pratique sportive et politique », où on s'étonne cependant de ne pas trouver un mot sur la commercialisation à outrance du sport, alors qu'il y est constamment question de « l'indépendance » du sport dans « une société libre » (pour l'opposer au sport étatisé dans les pays socialistes). Quelle indépendance et quelle liberté ?

R.L.

Administration : 13, rue de l'Empereur, 1000 Bruxelles. — 100 F le numéro.

La Revue Nouvelle

Un dossier sur la protection de la jeunesse constitue le gros morceau de la RN de novembre : des données de base (législation, fonctionnement institutionnel, chiffres fournis par l'Office de protection de la jeunesse), des témoignages, des questions, des pistes de réflexion. Il y a là une recherche collective sur un aspect très actuel des problèmes que pose le « travail social ». Nous aurons l'occasion d'y revenir.

On lira pour le surplus avec intérêt les « Vraies et fausses questions sur la crise économique en Belgique », que pose avec pertinence et impertinence François Martou. Voici les six questions qui lui servent de conclusion : « 1. Peut-on continuer à accepter la politique industrielle d'un Etat qui favorise la suppression d'emplois en aidant les investissements intenses en capital et qui pénalise la création ou le maintien d'emplois par les entreprises en faisant porter les charges sociales sur la main-d'œuvre ? 2. Pourquoi ne pas appliquer le plan suédois de relance de l'investissement et de l'emploi : 20 % des bénéfices déposés en comptes bloqués à la Banque

nationale, et qui sont libérés sur présentation d'un investissement créateur d'emplois ?

» 3. Pourquoi, malgré le plan Egmont, continuer à croire à une politique économique nationale, alors que nos problèmes économiques sont régionaux ? 4. Pourquoi n'a-t-on toujours pas un plan 1976-1980 qui détermine les objectifs de redéploiement industriel et d'initiative publique ?

» 5. Quand le mouvement ouvrier et les partis progressistes adopteront-ils une véritable stratégie économique de réformes de structures, qui soit différente suivant les régions et les secteurs ?

» 6. Pourquoi continuer à croire au capitalisme et à ses dirigeants, alors qu'ils nous ont conduits à la crise et s'avèrent incapables de développer l'industrie et l'emploi ? »

Dans la livraison de décembre de la RN, on trouve une série d'articles alléchants sur les livres pour les enfants où nous relevons en particulier les pages de Alain Michel sur l'initiation technologique. Et aussi quelques substantielles nourritures pour adultes : une analyse percutante, par Pierre Mertens, de la Convention européenne pour la répression du terrorisme, un commentaire de Gérard Fourez sur la politique du président Carter en matière de droits de l'homme.

Comme les CM l'ont fait au même moment, P. Mertens montre que la susdite Convention met en cause des droits essentiels, tels que le droit d'asile politique, les droits de la défense. Pour sa part, G. Fourez met à nu le mécanisme de « moralisation » de la politique américaine : après la grave défaite idéologique qu'a représentée la guerre du Vietnam après le Watergate, il fallait trouver une nouvelle base éthique à la politique de la Maison Blanche. Il se fait, montre la RN, que cette « moralisation » s'articule aux intérêts économiques du monde de la finance et de l'industrie, face à la crise. Au-delà de cette démythification fondamentale, Gérard Fourez s'interroge sur les ambiguïtés de la « moralisation » à la Carter, et sur les ouvertures réelles qu'elle permet.

Parmi les notices fûtées de « Politique du mois », une mention spéciale à « Chômage, formation ou "remue-chômeurs" ».

130 F le numéro. — Rédaction-administration : avenue Van Volxem, 305, 1190 Bruxelles.

Bulletin de la FAR

Sommaire très accrocheur, pour ce numéro double 82-83 du Bulletin de la Fondation André Renard : droit de grève dans les services publics en France, syndicalisme britannique — et puis, plongeant dans les réalités de chez nous — une note sur l'idéologie du contrôle médical des incapacités de travail, et une analyse des statuts et modalités de fonctionnement des conseils communaux pour immigrés.

Laure Sauter, qui signe la note sur le fonctionnement idéologique du contrôle médical, commence par rappeler que le patronat assume le contrôle des incapacités de travail depuis qu'ont été institués le salaire hebdomadaire puis le salaire mensuel garantis. C'est, ajoute-t-elle, parce que « la légitimation de l'incapacité de travailler s'opère dans le champ médical, et dans celui-là uniquement » que tout le contrôle en la matière échappe à la responsabilité syndicale et à la maîtrise des travailleurs. En fait, ce « champ médical » se réduit au fameux « colloque singulier » entre le médecin traitant et le travailleur-patient, ou entre le médecin-contrôleur et le travailleur absent. L'opposition entre les deux diagnostics ne s'effectue qu'à l'intervention du travailleur-patient/absent. Et le contrôle portera non pas sur les diagnostics, mais sur les individus : « ce sont les travailleurs qui seront suspects et non les médecins, porteurs et responsables de leurs diagnostics et prescriptions. Dès lors, ce que le contrôle doit débiter, ce sont les fameux « carottiers ». A partir de là, Laure Sauter analyse avec beaucoup de finesse comment le contrôle médical devient en fait

un service patronal de traque des travailleurs les moins « rentables », un service où le patronat semble absent puisque c'est le médecin qui joue.

Nous nous posons néanmoins une question, à propos d'une des prémisses de son raisonnement : est-il encore tout à fait correct de faire état d'un « fonctionnement corporatiste et monolithique de l'organisation médicale belge » ? Dans la mesure où cette organisation est monolithique, elle est certainement corporatiste, et nous sommes à l'aise pour en parler. Mais le monolithisme a déjà subi quelques atteintes. Et il nous semble que le mouvement ouvrier aura de plus en plus de raisons de voir et de prendre compte les modifications en cours, de façon à ne pas considérer le corps médical comme un bloc sans failles et comme un bloc ennemi. Il y a là des possibilités d'alliance à promouvoir — sans illusionnisme, certes, mais sans sous-estimer non plus ce qui bouge.

Sur le droit de grève dans les services publics en France, Jacques Gennen apporte à la fois une documentation sérieuse et un avertissement. En effet, le pouvoir vise systématiquement à restreindre les conditions d'exercice des droits syndicaux et des libertés publiques. Interdiction des grèves tour-

nantes, des grèves surprises ou des grèves sauvages, sanction pécuniaire pour les agents qui s'abstiennent d'effectuer tout ou partie des heures de service, tout cela et le reste (pouvoir de réquisition, par exemple) mérite de retenir d'autant plus l'attention des travailleurs de chez nous qu'il est fortement question d'« aligner » par conventions internationales les droits des agents des services publics. Aligner sur quel droit ? De plus en plus, la réglementation du droit de grève apparaît, note le Bulletin de la FAR, comme une construction étrangère aux réalités sociales.

Ces dernières, le même Bulletin les rappelle notamment au chapitre de l'actualité syndicale (résolutions du Comité national de la FGTB du 11 octobre 1977, de la Conférence nationale des sidérurgistes FGTB du 21 octobre, du Congrès du SETCa Industrie des 24 et 25 octobre 1977), ainsi qu'au chapitre du « Chômage au féminin », ou encore dans la précieuse chronologie des luttes ouvrières.

R. L.

100 F le numéro double. — Rédaction et administration : 9-11, place Saint-Paul, 4000 Liège.

(*) Voir à ce propos dans les Cahiers marxistes : « L'ordre des médecins » (février 1977) et « La mort d'une ouvrière » (novembre '77)

Le Fonds d'histoire du Mouvement wallon, centre de recherches et de documentation de la ville de Liège, cherche à acquérir par don ou achat :

Enregistrements,
correspondances,
textes de discours,
textes manuscrits,
photos, etc, d'André Renard ou s'y rapportant.

S'adresser à

Irène VRANCKEN-PIRSON,

Conservateur du Fonds d'histoire du Mouvement wallon,

Maison de la Culture « Les Chiroux »

8, place des Carmes, 4000 Liège.

Téléphone : 231.19.60, ext. 149-150.

Nous avons besoin de votre appui !

Aidez-nous à trouver nouveaux lecteurs et nouveaux abonnés.

Ecrivez-nous pour nous critiquer, nous apporter des idées, des suggestions.

Ne remettez pas à demain
la souscription de votre abonnement 1978
aux Cahiers marxistes.

Abonnement ordinaire : 500 F.

Abonnement pour les moins de 25 ans : 250 F.

Abonnement à l'étranger : 600 F.

CCP 000-0188745-80 de la Fondation Jacquemotte
avenue de Stalingrad, 18-20, 1000 Bruxelles.

NUMEROS ENCORE DISPONIBLES DES CAHIERS MARXISTES

Dossiers :

- Information radiotélévisée et mouvement ouvrier nov. 74
- La décolonisation du pétrole avril 75
- Le plan de secteur de Bruxelles juin 76
- Glaverbel déc. 75
- Les ACEC déc. 76
- L'université : une crise dans la crise oct. 76
- Spécial énergie sept.-oct. 77

Etudes récentes :

- Recherche et technologie au Zaïre, par B. Verhaegen févr. 77
- Les classes sociales en Belgique par Pierre Joye janvier et avril 77
- Rubens dans son temps, par J.-J. Heirwegh et J. Cimaïse mai 77
- Où va le FDF ? par J. Moins déc. 77

Ces numéros peuvent être obtenus en versant 60 F au CCP
n° 000-0188745-80 de la Fondation Joseph Jacquemotte, avenue
de Stalingrad 20 - 1000 Bruxelles. Tél. : 02/512.90.15

Auteur-éditeur responsable et correspondance :

Rosine Lewin / rédacteur en chef
Avenue de Stalingrad, 18-20, 1000 Bruxelles

60 F